



Québec le 15 novembre 2021

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/21-275

Monsieur,

La présente a pour objet de faire le suivi de votre demande d'accès, visant à obtenir les documents suivants :

« Les correspondances d'une employée du ministère de l'Enseignement supérieur avec le SIEP et l'Université Laval pour le SIEP de 2019. »

Vous trouverez ci-annexé des documents pouvant répondre à votre demande portant sur les correspondances avec l'Université Laval. Toutefois, nous vous informons que certains destinataires sont absents des courriels et que c'est la seule version détenue par le Ministère. De plus, il est à noter que des pièces jointes aux courriels ne peuvent pas vous être transmises, car elles contiennent des renseignements personnels confidentiels, et ce, en vertu des articles 53, 54, 56 et 59 *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « La Loi »). Ces documents contiennent les coordonnées des personnes à joindre en situation d'urgence. Vous trouverez également une reproduction de ces articles de Loi.

En ce qui concerne les correspondances avec le SIEP, le Ministère a recensé près de 1000 documents, ce qui implique de nombreuses heures de recherches et d'analyses. Il est important de souligner que le courriel est un outil de travail quotidien pour les employés du Ministère. Un employé peut écrire plusieurs courriels par jour pouvant s'avérer non pertinents dans le cadre du traitement de la demande. Le Ministère ne peut donc donner suite à votre demande telle que formulée pour ce point.

... 2

Nous portons à votre attention que selon l'article 42 de la Loi, une demande d'accès doit être suffisamment précise pour permettre de trouver le document dans un délai raisonnable. En outre, l'article 137.1 de la Loi, stipule que si le traitement de la demande est susceptible de nuire sérieusement aux activités de l'organisme, celui-ci peut déposer une requête pour demande abusive auprès de la Commission de l'accès à l'information (CAI).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en annexe une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JC/mc
p. j. 17

Delphine Ouedraogo

De: Delphine Ouedraogo
Envoyé: 19 novembre 2019 06:34
À: 'Alexandra Mélançon'
Objet: RE: Caisses de matériels promotionnels reçues à la délégation

Merci Alexandra,

Nous allons livrer toutes les boîtes au SIEP.

Bonne journée,

Delphine Ouedraogo
Conseillère
MEES
DRCI

De : Alexandra Mélançon [mailto:alexandra.melancon@br.ulaval.ca]
Envoyé : 19 novembre 2019 05:21
À : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Caisses de matériels promotionnels reçues à la délégation

Bonjour,

Juste pour confirmer, les trois boites de l'UL vont au SIEP. Les autres brochures ont été livrées directement à la Bourse de Namur.

Merci

Alexandra Mélançon
Responsable de promotion et d'information sur les études
Bureau du recrutement étudiant
Université Laval

T 418 656-2764, poste 404993
T 1 877 893-7444 (sans frais Canada-É.-U.)
T 00-800-5533-7777 (sans frais Belgique-France)

[Facebook](#) / [Infolettre](#)

De : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Envoyé : 18 novembre 2019 14:20
À : Bélanger, Patrick <patrick.belanger@enap.ca>; patrick chammas <patrick.chammas@hec.ca>; Belanger Philippe-Edwin <Philippe-Edwin.Belanger@inrs.ca>; Sophie Larivée <sophie.larivee@polymtl.ca>; Guillaume Houde <ghoude@UBishops.ca>; Cindy Tam <cindy.tam@concordia.ca>; Erica Porter <erica.porter@concordia.ca>; Ravary-Renaud Laurence <laurence.ravary-renaud@umontreal.ca>; judith.picard@umontreal.ca; Marie-France Lafaille <Marie-France.Lafaille@USherbrooke.ca>; Alexandra Mélançon <alexandra.melancon@br.ulaval.ca>; fbraunqc <fbraunqc@gmail.com>; Vicky_Jean@uqar.ca; Duchesne, Stéphanie <Stephanie.Duchesne@uqat.ca>; Ruiz Mena, Carlos <Carlos.Ruiz.Mena@uqtr.ca>
Cc : Mussely, Catherine <Catherine.Mussely@mri.gouv.qc.ca>; VanHooste, Edwige

<Edwige.VanHooste@mri.gouv.qc.ca>; Sarah Watine <Sarah.Watine@education.gouv.qc.ca>

Objet : Caisses de matériels promotionnels reçues à la délégation

[Externe UL*]



Bonjour à tous,

J'espère que vous allez bien.

Voici le décompte des boîtes reçues par la délégation générale du Québec à Bruxelles en date d'aujourd'hui. Nous voulons savoir si vos boîtes vont toutes au SIEP? Si vous avez des boîtes qui doivent aller à Namur et au lycée français Jean-Monnet, n'oubliez pas de passer les récupérer à la délégation. Il faudra par ailleurs nous préciser si des boîtes doivent être mises de côté, sinon toutes les boîtes reçues seront livrées au SIEP.

USherbrooke 1 boîte

UQTR 2 boîtes

UQAM 2 boîtes

Poly 1 boîte

Concordia 2 boîtes + 1 de Concordia + 2 btes

UQAR 1 boîte

UQAT 1 bte

UdeM 3 btes

Laval 3 btes

Si vous avez des questions, n'hésitez pas.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt,

Delphine

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

***ATTENTION : L'émetteur de ce courriel est externe à l'Université Laval.**

Évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de transmettre des informations si vous ne connaissez pas l'expéditeur du courriel. En cas de doute, contactez l'équipe de soutien informatique de votre unité ou hameconnage@ulaval.ca.

Delphine Ouedraogo

De: Sarah Watine
Envoyé: 31 octobre 2019 11:14
À: Alexandra Mélançon
Cc: Delphine Ouedraogo
Objet: RE: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE



Bonjour Alexandra,

Je te remercie pour le texte. Et pas de problème pour le témoignage, merci pour les démarches!

Pour le programme, nous attendons des confirmations pour différentes activités, mais les heures des salons ne changeront pas.

Les heures pour Namur sont de 14h à 19h //montage des kiosques entre 10h30 et 12h30, suivi d'un lunch)
Les heures pour le SIEP sont de 10h à 18h (pour les deux journées) //montage des kiosques le jeudi 21 entre 13h et 18h

En espérant le tout utile,

Bonne journée!

Sarah Watine | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-1259, poste 3207
sarah.watine@education.gouv.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? 

De : Alexandra Mélançon [mailto:alexandra.melancon@br.ulaval.ca]
Envoyé : 30 octobre 2019 16:43
À : Sarah Watine <Sarah.Watine@education.gouv.qc.ca>
Cc : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Objet : RE: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE

Bonjour Sarah,

Voici le texte à utiliser pour la Belgique. Celui que tu m'as transmis n'était pas à jour. Voici ce que je propose en remplacement ;

Université Laval, Québec, Canada

Classée parmi les plus grandes universités de recherche au Canada et dans le top 20 mondial des meilleures universités de langue française au monde, l'Université Laval offre aux étudiants un environnement créatif et innovateur soutenu par des infrastructures scientifiques et technologiques d'envergure dans des domaines de

pointe. L'enseignement y est assuré par des professeurs de calibre international et qui sont également disponibles et attentifs. Quelque 500 programmes d'études y sont enseignés, et ce, dans tous les domaines du savoir.

L'Université Laval à Québec : une expérience d'études dans une grande université nord-américaine au cœur d'une ville sécuritaire offrant une situation de plein emploi et tous les avantages d'une grande métropole! Un milieu d'études et de vie stimulant et enrichissant, à quelques minutes de l'effervescence du centre-ville et des stations de ski en passant par les lieux patrimoniaux.

Un diplôme de l'Université Laval signifie non seulement une reconnaissance en Amérique du Nord, mais également en France. Après leurs études à l'UL, nos diplômés peuvent choisir d'intégrer directement le marché du travail ou de poursuivre leur formation au sein d'établissements de grande renommée tant en France qu'ailleurs dans le monde.

Au fil du temps, elle a formé plus de 315 000 diplômés partout à travers le monde : venez en faire partie!

Pour les témoignages, j'ai essayé d'en trouver, mais nous n'en avons pas encore obtenu d'étudiants belges, à ma connaissance...juste des français. Ce sera clairement sur notre to do cette année, mais je n'ai rien pour le moment...désolée...

Aussi, est-ce que tu sais à quel moment nous allons recevoir le topo complet et final pour la tournée de novembre ? C'était la version préliminaire dans le dernier envoi. On prépare des cahiers de mission et ce serait utile pour moi de l'avoir prochainement, si possible.

Merci et à bientôt,

Alexandra Mélançon

Responsable de promotion et d'information sur les études
Bureau du recrutement étudiant

Université Laval

T 418 656-2764, poste 404993

T 1 877 893-7444 (sans frais Canada-É.-U.)

T 00-800-5533-7777 (sans frais Belgique-France)

[Facebook](#) / [Infolettre](#)

De : Sarah Watine <Sarah.Watine@education.gouv.qc.ca>

Envoyé : 18 octobre 2019 13:49

À : Alexandra Mélançon <alexandra.melancon@br.ulaval.ca>

Cc : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>

Objet : RE: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE



Bonjour Alexandra,

Effectivement, nous avons seulement besoin au total de 2-3 témoignages d'étudiants belges pour la presse, d'universités différentes si possible. Pour ce qui est de vidéos plus générales, il y aura aussi une présentation de la vidéo qui avait été faite l'an dernier par MI et QI, qui rassemble les vidéos promotionnelles de chaque université, et qui défilera sur un écran à l'entrée du salon à Namur.

Pour les créneaux d'excellence, tu trouveras en pièce jointe un document validé par l'ensemble des universités, sur les créneaux d'excellence de chacune.

Merci à toi et bonne fin de semaine!

Sarah Watine | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-1259, poste 3207
sarah.watine@education.gouv.qc.ca

Devez-vous
vraiment imprimer ce courriel? 

De : Alexandra Mélançon [<mailto:alexandra.melancon@br.ulaval.ca>]
Envoyé : 18 octobre 2019 06:13
À : Sarah Watine <Sarah.Watine@education.gouv.qc.ca>
Objet : RE: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE

Bonjour Sarah,

Merci pour les infos.

Pour les vidéos, je vais vérifier. C'est seulement de type témoignage que tu as besoin ? Pas plus général ?

Pour les créneaux d'excellence, serais-tu en mesure de me transmettre ce que tu as pour l'ULaval ? Je pourrais ensuite ajuster au besoin.

Merci beaucoup,

Alexandra Mélançon
Responsable de promotion et d'information sur les études
Bureau du recrutement étudiant
Université Laval

T 418 656-2764, poste 404993
T 1 877 893-7444 (sans frais Canada-É.-U.)
T 00-800-5533-7777 (sans frais Belgique-France)

[Facebook](#) / [Infolettre](#)

De : Sarah Watine <Sarah.Watine@education.gouv.qc.ca>
Envoyé : 16 octobre 2019 16:02
Cc : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Objet : SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE



Bonjour à tous,

Nous vous remercions encore une fois d'avoir répondu présents à la prochaine tournée des établissements québécois en Belgique.

Suite au courriel de ma collègue Delphine, voici le programme préliminaire de la tournée (des modifications pourraient survenir, auquel cas vous en seriez avisés). À noter qu'un plan d'urgence suivra également.

PVI, concernant la livraison de votre matériel promotionnel en Belgique, celui-ci pourra être envoyé à la Délégation générale du Québec à Bruxelles. La livraison doit tenir compte de leurs heures d'ouverture dans la mesure du possible (9h à 12h30 et 14h à 17h30). Les boîtes peuvent être envoyées dès maintenant à l'attention de Mme Catherine Mussely à l'adresse suivante :

32 rue du Châtelain
1050 Bruxelles
Belgique

Au besoin, le no de téléphone général de la délégation est le suivant : +32 (0)2 512 0036

Par ailleurs, voici deux demandes pour lesquelles nous attendrons votre retour :

- 1- En coordination avec l'agence belge de relations publiques avec qui nous travaillons, nous aimerions recenser des vidéos de jeunes belges au Québec pour témoigner de leur expérience. Auriez-vous par hasard de telles vidéos au sein de votre établissement? Si oui, pourriez-vous nous les transmettre, ou nous envoyer les liens, afin qu'elles puissent servir d'outil promotionnel avant/pendant la tournée?
- 2- Dans une démarche d'assurer la promotion et le rayonnement de chacun des établissements présents, nous aimerions savoir si votre établissement souhaite mettre de l'avant certains créneaux d'excellence, autant pour le placement média que dans les différentes activités de presse. Si oui, merci de nous les confirmer par courriel. Le cas contraire, nous pourrions reprendre les créneaux d'excellence déjà transmis au ministère par le passé.

Nous restons disponibles pour toute question.

Bonne fin de journée et au plaisir!

Sarah Watine | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-1259, poste 3207
sarah.watine@education.gouv.qc.ca

Devez-vous *vraiment imprimer ce courriel?* 

De : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Date : mardi 23 juillet 2019 à 09:20
À : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Cc : Rachel Isabelle Aquino <Rachel-Isabelle.Aquino@education.gouv.qc.ca>
Objet : SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE

Éducation
et Enseignement
supérieur
Québec 

Bonjour,

J'espère que vous allez tous bien.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est heureux de vous informer qu'il sera présent au SIEP Bruxelles du 22 au 23 novembre 2019.

Comme l'année dernière, le MEES va réserver un espace plus grand, afin de regrouper l'ensemble des établissements québécois sous une même bannière pour une meilleure visibilité.

Un événement sur mesure *Étudier au Québec* sera organisé le 20 novembre 2019 à Namur.

Afin de prévoir adéquatement les besoins en matériel et en espaces, nous souhaiterions connaître l'intérêt de votre établissement à participer au salon SIEP Bruxelles et \ou à l'événement *Étudier au Québec* de Namur. Une réponse de votre part est attendue **d'ici le 13 septembre 2019**.

Ne pas oublier de nous fournir les noms du ou des représentants de votre établissement qui seront présents ainsi que leurs coordonnées.

Il est aussi important de préciser dans vos réponses si vous comptez participer aux deux (2) événements ou seulement à un (1) et lequel ?

Le programme détaillé de la mission suivra. Les communications subséquentes ne seront envoyées qu'à ceux ayant confirmé leur participation.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question concernant les deux (2) événements.

Cordialement,

Delphine Ouedraogo | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 26^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5
Tél : 418 644-1259, poste 3264 Téléc : 418 646-9170
delphine.ouedraogo@education.gouv.qc.ca | <http://www.education.gouv.qc.ca>

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Programme salon *Étudier au Québec* à Namur et SIEP Bruxelles
 Du 20 au 23 novembre 2019
 Promotion des études et recrutement étudiant

Dates	Activités	Lieux
<p>Mercredi 20 novembre 2019</p> <p>10h30 à 12h30 Montage des kiosques</p> <p>12h30 à 14h Lunch servi sur place</p> <p>14h à 19h Le salon débutera en début d'après-midi, mais il est souhaité que les représentants des universités arrivent en matinée, à partir de 10h30, notamment pour installer leur table et pour participer aux différentes activités de presse.</p>	<p>Salon <i>Étudier au Québec</i></p> <p>Accueil <i>Étudier au Québec</i> : espace des représentants du GQ (MEES, DGQB, MIFI)</p> <p>Kiosques individuels des universités (14) (1 table et 2 chaises, les universités utilisent leurs bannières autoportantes et nappes)</p> <p>Conférences : Présentations des études universitaires (1^{er}, 2^e et 3^e cycles) et démarches administratives pour <i>étudier au Québec</i>, par les représentants des universités et du Bureau d'immigration du Québec (BIQ)</p> <p>1^{er} conférence : 15h30 à 16h15 2^e conférence : 17h30 à 18h15</p> <p>Présence d'un Foodtruck pendant toute la tenue du salon (14h à 19h) : Des billets seront fournis aux universités afin d'inviter les visiteurs à aller chercher une poutine et une dégustation de bière québécoise gracieusement offertes par le MEES.</p>	<p>Namur Édifice La Bourse, Place d'Armes, 5000 Namur</p> <p>Accueil : à l'entrée Kiosque du gouvernement du Québec</p> <p>Présentations : Auditorium Henri Michaux</p> <p>Kiosques des universités : Salle Le Foyer</p>
<p>Mercredi 20 ou jeudi 21 Transport sous la responsabilité de chaque participant</p>	<p>Transport vers Bruxelles</p>	
<p>Jeudi 21 novembre 2019</p> <p>11h30 à 13h30</p> <p>Arrivée à l'heure avant la présentation pour installation</p> <p>Transport sous la responsabilité de chaque participant</p>	<p>Lycée français Jean-Monnet Présentation des études universitaires de premier cycle au Québec (représentante des universités, Marie-France Lafaille, Université de Sherbrooke).</p> <p>Et</p> <p>Espaces individuels des universités (1 table et 2 chaises, les universités utilisent leurs bannières autoportantes, nappes) : ren-</p>	<p>Bruxelles Lycée Français Jean Monnet de Bruxelles Avenue du Lycée Français, 9 -1180 Bruxelles</p>

	<i>contre des élèves, échanges à la suite des présentations.</i>	
Jeudi 21 novembre 2019 13h à 18h Montage des kiosques par Sarah et Delphine	Salon SIEP Bruxelles	Bruxelles (Tour & Taxis) Avenue du Port 86C, 1000 Bruxelles
Vendredi 22 novembre 2019 10h à 18h	<p>Salon SIEP Bruxelles Espace <i>Étudier au Québec</i> comprenant les kiosques des universités (13) et le kiosque des représentants du gouvernement du Québec (MEES, DGQB, MIDI)</p> <p>Kiosques individuels des universités (13) <i>Le kiosque (3m²X 2m²) inclut 1 table et 2 chaises. Les universités utilisent leurs bannières autoportantes et nappes. Afin de présenter une cohérence visuelle dans l'espace Étudier au Québec, une paroi en façade, accolée à un côté, est conçue au MEES, à partir du logo/visuel transmis par chaque université.</i></p> <p>Kiosque Étudier au Québec : espace des représentants du Gouvernement du Québec (MEES, DGQB, MIDI).</p>	Bruxelles (Tour & Taxis) Avenue du Port 86C, 1000 Bruxelles
Samedi 23 novembre 2019 10h à 18h Tenue du salon Après 18h Démontage des kiosques	<p>Salon SIEP Bruxelles (continuité du salon du 22 novembre)</p> <p>Conférences : <i>Présentations des études universitaires (1^{er}, 2^e et 3^e cycles) et démarches administratives pour étudier au Québec par les représentants des universités et du Bureau d'immigration du Québec (BIQ)</i></p> <p><i>Heure : 15h30 à 16h15</i></p>	Bruxelles (Tour & Taxis) Avenue du Port 86C, 1000 Bruxelles
Dimanche 24 novembre 2019	Libre, retour vers Québec	



Information & Orientation
Enseignement secondaire
Jeunesse & International
Formation
Enseignement supérieur
JOB FRIDAY

13 universités québécoises

Accueil Espace Québec	UQAT	Polytech. Montréal	Université Bishop's
Université Sherbrooke	INRS	UQAM	

SORTIE

ENTREE JOB FRIDAY

INAUGURATION - CONFERENCE

ENTREE SALON SIEP

ENTREE JOB FRIDAY - SORTIE

JOB FRIDAY 100

Daoust	Sopra Stena	Daikin	Unilever	STIB MIVB	Sibelga	Skeyes
Commune Uccle	Action	Constructy	Police	Brusafe	Actiris	1819 YET

Photo CV
Atelier CV

Vendredi Inauguration - Samedi : Espace Conférence

Guide pratique à l'usage des exposants

Salons SIEP

Études,
Formations, Métiers

2019-2020

Bruxelles
Tour & Taxis

22 & 23 novembre 2019

Namur Expo

14 & 15 février 2020

Liège
Halles des Foires

12, 13 & 14 mars 2020

Lotto Mons Expo

20 & 21 mars 2020

Nous vous demandons de lire ce qui suit attentivement
et de renvoyer pour chaque salon auquel vous participez
tous les documents annexes dûment complétés.

The logo for SIEP (Service d'Information sur les Études et les Professions) is located in the bottom right corner. It consists of the letters 'SIEP' in a stylized, lowercase, sans-serif font, colored in black, set against a yellow square background.

TABLE DES MATIERES

1. COORDONNEES DES SALONS SIEP ET CONTACTS	3
2. ACCUEIL & ORGANISATION	4
2.1 - Réunions des exposants	4
2.2 - Heures d'ouverture au public	4
2.3 - Montage et démontage	5
2.4 - Inaugurations et invitations cocktail	5
2.5 - Badges	6
2.6 - Parking	6
2.7 - Restauration	6
3. VOTRE STAND	7
3.1 - Emplacement et espaces	7
3.2 - Stand équipé	7
3.3 - Stand non équipé	7
3.4 - Décoration du stand	8
3.5 - Sonorisation	8
3.6 - Sécurité / Incendie	8
3.7 - Identification du stand	9
3.8 - Nettoyage	9
3.9 - Connexion internet	9
3.10 - Matériel complémentaire	10
3.11 - Electricité	10
3.12 - Assurance	11
4. PROMOTION & COMMUNICATION	13
4.1 - Site Internet : http://salons.siep.be	13
4.2 - Catalogues et insertion publicitaire	13
4.2.1 - Bruxelles	13
4.2.2 - Namur, Liège et Mons	14
4.3 - Répertoire des exposants	15
4.4 - Entrées gratuites	15
4.5 - Affiches	15
5. REGLEMENT DES SALONS SIEP	16

ANNEXES A COMPLETER ET A RENVOYER

1. COORDONNÉES DES SALONS SIEP ET CONTACTS

COORDINATION SALONS

✉ rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles

<http://salons.siep.be>

Muriel Vanderpoorten

☎ 02 639 32 39 - 📠 02 639 32 30

muriel.vanderpoorten@siep.be

BRUXELLES

TOUR & TAXIS - avenue du Port 86c - 1000 Bruxelles

www.tour-taxis.com

Contact : Valeriane Brodkom (SIEP Bruxelles)

✉ rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles

☎ 02 639 32 33 - 📠 02 646 80 08

valeriane.brodkom@siep.be

NAMUR

NAMUR EXPO - rue Sergent Vrithoff 2 - 5000 Namur

Contact : Ariane Gallez (SIEP Namur)

✉ rue Saintraint 12 - 5000 Namur

☎ 081 25 14 04 & 0487 76 00 29 - 📠 081 24 10 69

ariane.gallez@siep.be

LIÈGE

HALLES DES FOIRES - Quai de Wallonie 6 - 4000 Liège

Contact : Catherine Van Gyseghem (SIEP Liège)

✉ rue Saint-Gilles 26 - 4000 Liège

☎ 04 223 80 81 - 📠 04 223 80 89

catherine.vangyseghem@siep.be

MONS

LOTTO MONS EXPO - Avenue Thomas Edison 2 - 7000 Mons

Contact : Enzo D'Orazio (SIEP Mons)

✉ chaussée de Binche 101, bloc C - 7000 Mons

☎ 065 32 97 61 - 📠 065 33 99 83

enzo.dorazio@siep.be

2. ACCUEIL ET ORGANISATION

2.1 - Réunions des exposants (sous réserve de modification)

Environ un mois avant chaque salon, une réunion des exposants est organisée. Une invitation est envoyée par mail au représentant de votre établissement.

Cette réunion permet de :

- Préciser les données techniques et pratiques ;
- Répondre aux questions d'organisation ;
- Présenter le plan provisoire du salon avec l'implantation des stands ;
- Distribuer les affiches, entrées gratuites, invitations cocktail ;
- Présenter le thème et les animations particulières.

Salon de Bruxelles : jeudi 24 octobre 2019 - 10h
SIEP Bruxelles - Salle 74 (3^{ème} étage) - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles

Salon de Namur : mardi 14 janvier 2020 - 10h30
Brasserie François - Place Saint-Aubain 3 - 5000 Namur

Salon de Liège : mardi 11 février 2020 - 10h30
Collège Saint-François d'Assise, salle Nelson - rue du Cimetière 2 - 4430 Ans

Salon de Mons : mardi 19 février 2019 - 10h30
LOTTO MONS EXPO - Avenue Thomas Edison 2 - 7000 Mons

2.2 - Heures d'ouverture au public

Bruxelles - Vendredi 22 & samedi 23 novembre 2019 de 10h à 18h

Namur - vendredi 14 & samedi 15 février 2020 de 10h à 18h

Liège - jeudi 12 & vendredi 13 mars 2020 de 13h à 18h – samedi 14 mars 2020 de 10h à 18h

Le jeudi et le vendredi de 10h à 13h les espaces secondaire et jeunesse sont ouverts uniquement pour les groupes inscrits de 6^{ème} primaire et du 1^{er} degré de l'enseignement. Ceux-ci participent selon un programme défini à des animations citoyennes et démonstrations de métiers.

Mons - vendredi 20 & samedi 21 mars 2020 de 10h à 18h

2.3 - Montage et démontage

Dès votre arrivée le jour du montage, veuillez vous présenter à l'accueil pour recevoir le plan définitif avec indication de votre emplacement de stand au sein du salon.

Merci de ne pas commencer à monter votre stand sans avoir vérifié son emplacement sur le plan définitif.

BRUXELLES	Montage	Stand équipé	jeudi 21 novembre de 13h à 18h
		Stand non équipé	jeudi 21 novembre de 9h à 18h
	Démontage	Stand équipé	samedi 23 novembre de 18h à 21h
		Stand non équipé	samedi 23 novembre de 18h à 21h et lundi 25 novembre de 8h30 à 17h

NAMUR	Montage	Stand équipé	jeudi 13 février de 9h à 17h
		Stand non équipé	mercredi 12 février de 9h à 17h et jeudi 13 février de 9h à 17h
	Démontage	Stand équipé	samedi 15 février de 18h à 20h
		Stand non équipé	samedi 15 février de 18h à 20h et dimanche 16 février de 10h à 16h

LIEGE	Montage	Stand équipé	mercredi 11 mars de 9h à 18h
		Stand non équipé	mardi 10 & mercredi 11 mars de 9h à 18h
	Démontage	Stand équipé	samedi 14 mars de 18h à 20h
		Stand non équipé	samedi 14 mars de 18h à 20h et lundi 16 mars de 9h à 16h

MONS	Montage	Stand équipé	jeudi 19 mars de 13h à 18h
		Stand non équipé	jeudi 19 mars de 9h à 18h
	Démontage	Stand équipé	samedi 21 mars de 18h à 20h
		Stand non équipé	samedi 21 mars de 18h à 20h et lundi 23 mars de 9h à 16h

Le SIEP décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel laissé sans surveillance pendant toute la durée du salon. Toute marchandise de valeur doit être enlevée des stands le samedi soir.

2.4 - Inaugurations et invitations cocktail

Vous recevrez **3 invitations cocktail** pour les inaugurations des salons (envoi par mail pour le salon de Mons)

Bruxelles - vendredi 22 novembre 2019 à 13h00

Namur - vendredi 14 février 2020 à 12h30

Liège - jeudi 12 mars 2020 à 13h30

Mons - vendredi 20 mars 2020 à 12h30

2.5 - Badges

Le port du badge est **obligatoire pour les exposants pendant les jours de salon**. Les badges sont **uniquement destinés aux exposants** et donnent l'accès gratuit au hall d'exposition ainsi qu'aux toilettes (payantes pour les visiteurs). Ils doivent être commandés via les annexes de ce guide pratique et seront distribués à l'accueil des salons.

Au salon de Liège, un badge est également disponible pour les élèves qui viennent représenter leur établissement lors des animations.

Par souci d'écologie et d'économie, nous vous demandons de bien vouloir déposer les badges dans une urne placée à la sortie de chaque salon, afin que nous puissions les réutiliser ultérieurement. Merci d'avance pour votre collaboration.

 [Voir annexe 3](#)

2.6 - Parking

BRUXELLES

3 cartes de parking gratuites par exposant valables pour les 2 jours de salon (entrée uniquement via l'avenue du Port). Attention, l'accès au parking est gratuit les jours de montage et uniquement sur présentation de la carte les jours de salon.

NAMUR

Possibilité de commander des places dans le parking P+R en face de Namur Expo, pour exposants avec un forfait de 3,5€/jour via le dossier pratique. Attention : Seulement 150 places en prévente à 3,5 €/jour disponibles (prix normal : 1€/h). Les commandes seront honorées par ordre de réception avec maximum 10 places par exposants.

Autres possibilités :

- aux alentours du hall (principalement en zone bleue, n'oubliez pas votre disque !)
- les rues des Bas-prés, Tabora et une partie de l'avenue Sergent Vriethoff sont réservées pour les exposants moyennant une vignette. Contactez le responsable de votre stand pour plus d'information.

Samedi :

- Parking SNCB accessible (5€/jour)

Il existe aussi un parking P+R près de la sortie d'autoroute 14 - Place Saint-Nicolas (2€/jour avec l'A/R en bus)

Il existe également de nombreux parkings couverts et le samedi une offre élargie est disponible.

Pour tout savoir sur les parkings à Namur : www.ville.namur.be/mobilite

 [Voir annexe 4 pour Namur uniquement](#)

LIEGE

Le parking exposants dans l'enceinte des Halles des Foires (capacité : 120 places) est accessible avec une carte les jours de salon. Il n'y a aucune garantie de place (comme les années précédentes, premier arrivé-premier servi).

- Deux cartes de parking exposants gratuites valables pour les 3 jours de salon seront distribuées par établissement.
- D'autres possibilités de parking gratuit sont disponibles long du quai de Wallonie et aux alentours des Halles.
- L'accès au parking exposants est libre les jours de montage et démontage.

MONS

Les parkings autour du Lotto Mons Expo sont gratuits et ouverts au public comme aux exposants. Il n'y a donc aucune garantie de place (premier arrivé-premier servi).

D'autres possibilités de parkings gratuits sont disponibles aux Grand-près (centre commercial) situés juste à côté du Lotto Mons Expo.

2.7 - Restauration

Vous pourrez vous restaurer sur place dans les cafétérias des lieux d'exposition.

Au salon de Liège, la cafétéria est ouverte le mercredi du montage de 11h30 à 14h30 environ.

3. VOTRE STAND

3.1 - Emplacement et espaces des salons

Le plan **provisoire** du salon avec l'emplacement de votre stand vous sera communiqué lors de la réunion des exposants de chaque salon. Les organisateurs détermineront le mode d'attribution des emplacements le plus adéquat et se réservent le droit de modifier, si besoin est, la disposition des surfaces demandées.

Le plan définitif sera disponible dès le 1^{er} jour de montage. Dès votre arrivée au montage, veuillez vous présenter à l'accueil pour recevoir le plan définitif avec indication de votre emplacement de stand au sein du salon. Veuillez ne pas commencer à monter votre stand sans avoir vérifié son emplacement sur le plan définitif.

Les salons sont divisés en **6 espaces** pour permettre aux visiteurs de mieux s'orienter dans les salons.

Ils sont identifiables sur le plan par une couleur :

- Information-orientation en jaune
- Enseignement secondaire en rouge
- Enseignement supérieur en bleu
- Emploi-Formation en vert
- International en mauve
- Jeunesse en orange

3.2 - Stand équipé

Il comprend :

- des cloisons latérales et des cloisons de fond composées de panneaux en stratifié blanc de 1m de large sur 2,45m de haut (partie utile : 984 mm de large et 2330 mm de haut, partie visible : 970 mm de large et 2450 mm de haut),
- une structure tubulaire aérienne qui surplombe le stand (sauf à Mons),
- un éclairage par spots halogènes ou LED,
- table(s) (exclusivement ronde(s) à Mons) et chaises suivant la superficie du stand *,
- du tapis plain,
- une arrivée électrique de 1 KW maximum (si souhait de plus, passer par les annexes du dossier technique)

(*) Superficie du stand	9 m ²	12 m ²	15 m ²	21 m ²	30 m ²	45 m ²	60 m ²	90 m ²
Table(s)	1	1	2	3	4	6	8	12
Chaises	2	4	6	6	12	18	24	36
Spots	2	2	3	4	5	9	12	18

3.3 - Stand non équipé

Il correspond à une surface **sans cloison ni aucun équipement** (tapis, éclairage ...) avec un raccordement électrique de 1KW maximum.

Vous devez donc prévoir votre propre structure (cloisons, éclairage...) et votre matériel (tapis, mobilier...).

Toutefois, il est possible de commander du matériel : présentoirs, tables, chaises, etc.

 [Voir annexe 4](#)

3.4 - Décoration du stand

Les panneaux sont fournis propres et en parfait état. Si ce n'était pas le cas, veuillez nous le signaler.

En effet, **tout panneau sali ou endommagé sera facturé 75€ HTVA.**

Il est strictement interdit de clouer ou de punaiser sur les cloisons ainsi que sur les murs, plafonds, et colonnes des lieux d'exposition et, de manière générale, d'utiliser tout procédé qui endommage les panneaux stratifiés.

Il est également interdit de forer dans les traverses.

Toute traverse endommagée sera facturée 38€ HTVA/m courant.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de placer du matériel (mobilier ou matériel promotionnel) dans les allées qui doivent rester libres et dégagées par sécurité.

REMARQUES :

Pour fixer vos photos ou informations, nous vous recommandons d'utiliser du papier collant double face léger.

Pour suspendre des panneaux LEGERS, nous vous conseillons d'utiliser des chaînettes.

Ce matériel ne sera pas mis à votre disposition.

3.5 - Sonorisation

Tout exposant est autorisé à utiliser des moyens individuels de sonorisation **DANS LA MESURE OÙ LE NIVEAU SONORE NE GÊNE PAS LES EXPOSANTS VOISINS.**

La diffusion de musique à l'intérieur de la manifestation nécessite préalablement l'autorisation de la SABAM⁽¹⁾ ET de la rémunération équitable⁽²⁾. Le SIEP décline toute responsabilité en regard de ces derniers.

⁽¹⁾ Coordonnées du bureau de perception de la SABAM :

Rue d'Arlon 75/77 - 1040 Bruxelles

tél : 02 286 82 11 - fax : 02 230 05 89

e-mail : contact@sabam.be

site internet : www.sabam.be

⁽²⁾ Coordonnées de la société de perception pour la rémunération équitable :

OUTSOURCING PARTNERS SA

Martelaarslaan 53-55

9000 GAND

tél : 02 710 51 01 (tous les jours ouvrables de 9h à 15h30)

fax : 02 710 51 10

e-mail : info@requit.be

site internet : www.requit.be

Le site - www.jutilisedelamusique.be - propose une formule simplifiée pour la déclaration de la rémunération équitable.

3.6 - Sécurité / Incendie

Par mesure de sécurité, nous attirons votre attention sur le fait que :

- Seuls les employés des sociétés de montage sont habilités à déplacer les spots ou à modifier leur orientation pour autant que cela ne comporte aucun danger.
- Rien ne peut être accroché à moins de 40 cm de distance de l'éclairage pour éviter tout court-circuit et risque d'incendie.
- Tous les matériaux utilisés sur un stand, équipé ou non (cloison, tapis...) doivent répondre aux normes du classement de réaction feu A2 belge (difficilement inflammable) ; des attestations peuvent être exigées pendant toute la durée du salon y compris lors du montage et de la visite du service incendie.

3.7 - Identification du stand

L'identification de votre stand est obligatoire.

Le nom de l'école ou la raison sociale de l'exposant doit obligatoirement figurer sur l'enseigne du stand.

Vous pouvez utiliser le(s) panneau(x) que vous avez acquis lors de précédents salons ou confectionner vous-même ce(s) panneau(x), à condition - dans un souci de cohérence - de respecter les dimensions suivantes :

- Hauteur du panneau : 25 cm sur 1 ligne / 30 cm sur 2 lignes.
- Hauteur des lettres : 11 cm sur 1 ligne / 8 cm sur 2 lignes.
- Longueur au choix.

Le SIEP peut faire réaliser votre signalétique sur panneau(x) en forex blanc avec des lettres autocollantes. Les prix sont indiqués dans l'annexe 3 du vadémécum.

 Voir annexe 3

Si vous participez à plusieurs salons, n'oubliez pas d'emporter vos panneaux et de les conserver afin de les utiliser à nouveau lors de prochaines manifestations.

3.8 - Nettoyage

Les exposants sont responsables de la bonne tenue de leur stand pendant toute la durée de la manifestation.

Les allées seront nettoyées chaque jour mais l'entretien de l'intérieur du stand est à charge des exposants.

Si vous le souhaitez, nous mettons à votre disposition une équipe de nettoyage qui assurera quotidiennement l'entretien de votre stand pour la durée du salon.

 Voir annexe 3

Les halls des expositions facturent entre 35 et 40€ htva le mètre courant de collant de tapis non enlevé, nous vous conseillons donc d'utiliser un adhésif léger que vous pourrez enlever facilement.

Ce matériel (adhésif léger) ne sera pas mis à votre disposition.

* Au salon de Mons, ce matériel peut être fourni par le monteur de stand et vous sera facturé directement après le salon

3.9 - Connexion Internet

BRUXELLES

Tour & Taxis impose une société qui propose des connexions Internet wifi.

Le prix par appareil connecté est de 60€ htva pour toute la durée du salon. Votre ordinateur doit disposer d'une **carte réseau sans fil** (wifi). Les « login et mot de passe » vous seront distribués lors du montage du salon. Il s'agit d'**une connexion pour un** appareil.

Dernier délai pour obtenir une connexion : 2 semaines avant l'événement concerné.

NAMUR / LIÈGE / MONS

Une connexion gratuite au wifi est disponible dans les Halls de Namur Expo, Mons Expo et des Halles des Foires de Liège. Votre ordinateur doit disposer d'une carte réseau sans fil (wifi).

Pour le salon de Mons, il est possible de réserver une connexion individuelle, plus stable et plus performante (service payant - voir annexe).

 Voir annexe 4 pour Mons uniquement

3.10 - Matériel complémentaire

Afin de personnaliser votre stand, vous avez la possibilité de commander du mobilier et du matériel complémentaire (tables, chaises, comptoirs, tabourets, présentoirs...).

 Voir annexe 4

3.11 - Electricité

Stand équipé

Le matériel d'éclairage (spots), le raccordement au coffret électrique, le placement d'une arrivée électrique ainsi qu'une consommation de 1KW maximum sont compris dans le prix d'aménagement standard de votre stand.

Stand non équipé

Sont prévus uniquement le raccordement au coffret électrique et une consommation de 1 KW maximum.

Les allonges électriques ne sont prévues ni pour les stands équipés, ni pour les stands non équipés.

**Pour une consommation supérieure à 1 KW, voici le tarif par salon.
Veuillez préciser votre consommation dans les annexes de ce guide pratique**

Pour info : 1 KW est équivalent, par exemple, à 1 ordinateur + 1 écran ou projecteur + 1 chargeur gsm + 1 frigo

Les prix indiqués comprennent le raccordement, la consommation et le contrôle par un organisme agréé.

Salon Bruxelles

Toute consommation supplémentaire à 1 KW sera facturée 30€ htva / KW.

Salon Namur

Puissance raccordement (MAX)	Prix (htva)
3 KW (1 tableau avec 2 prises)	155,00 €
6 KW (1 tableau avec 4 prises)	233,00 €
10 KW (1 tableau avec 6 prises)	323,00 €
plus de 10 KW	sur devis

Salon Liège

Puissance raccordement (max)	Prix (htva)
3 KW	€ 120,00
6 KW	€ 150,00
9 KW	€ 200,00
12 KW	€ 250,00

Salon Mons

Toute consommation supplémentaire à 1 KW sera facturée 30€ htva / KW.

 Voir annexe 4

3.12 - Assurance

Nous vous encourageons à contacter votre assureur pour vérifier votre couverture actuelle concernant le transport, montage, démontage et le séjour de vos biens durant la manifestation concernée.

Si vous n'êtes pas couvert, nous vous proposons de contracter une assurance par notre intermédiaire, moyennant une participation financière. Attention de bien vérifier nos conditions générales.

Valeur totale assurée	Coût htva
Moins de 2.499 €	15,00 €
De 2.500 à 7.499 €	30,00 €
De 7.500 à 12.499 €	50,00 €
De 12.500 à 19.999 €	75,00 €
De 20.000 à 27.499 €	95,00 €
De 27.500 à 34.999 €	125,00 €
De 35.000 à 49.999 €	175,00 €
Au-delà de 50.000 €	Sur devis

 [Voir annexe 5](#)

CONDITIONS DE COUVERTURE TOUS RISQUES DE VOS BIENS

PERIODE DE COUVERTURE

- Si le transport est effectué par un **transporteur professionnel**, les dommages sont assurés quelle que soit la cause du sinistre ainsi que le vol résultant d'un sinistre assuré ou d'une effraction. Les opérations de chargement et de déchargement sont également garanties.
- Si le transport est effectué par **moyen propre**, l'assureur prend à sa charge le dommage causé pendant le transport par un accident de la circulation survenu au véhicule ou causé par les événements suivants : l'incendie, la foudre, l'explosion, l'écroulement d'ouvrages d'art, l'inondation, le vol consécutif à un événement assuré ou après violence sur les personnes. **Les dommages résultant d'opérations de chargement et de déchargement sont exclus.**

Quel que soit le mode de transport, par un professionnel ou par moyen propre, les dommages résultant d'opérations de montage et de démontage sont toujours exclus.

VALEUR ASSUREE ET INDEMNISATION

Les valeurs fixées par vos soins pour chaque matériel à assurer constituent la limite d'indemnisation après déduction d'une franchise de 250 €.

Toutefois, l'indemnisation est plafonnée à la valeur réelle du bien endommagé. Il est donc inutile d'assurer des matériels dont la valeur marchande est très faible en raison de l'âge ou de l'usage courant du bien (papeterie ou mobilier de très faible valeur). L'assurance tous risques expo est dédiée à des matériels et mobilier d'une certaine valeur - stands, matériels et machines de démo, matériels informatiques et bureautiques – dont la perte représente une moins-value certaine même après déduction de la franchise.

Les garanties couvrent les dommages accidentels occasionnés par :

- L'incendie, la foudre, l'explosion.
- Le versement fortuit de liquide (café, jus de fruit, etc.)
- Les chutes accidentelles.
- Les accidents de circulation lors du transport.
- Le vol avec effraction, violence ou menace.

ATTENTION : La perte ou la simple disparition ne sont pas garanties !

EXCLUSIONS : Ne sont pas couverts les dommages causés par :

- Une modification de température ou du degré hygrométrique de l'air.
- Le système d'éclairage en cas de décoloration des objets.
- Les catastrophes naturelles.
- Les griffures aux écrans.
- Les brûlures de cigares et de cigarettes.
- Les dérèglements électriques ou électroniques, notamment une surtension.
- Les procédés de nettoyage ou de réparation.
- L'utilisation de l'objet à des fins de démonstration interactive.
Exemple : un PC montrant un programme d'information tournant en boucle est couvert. A contrario, un dommage résultant de l'emploi direct du PC par l'exposant ou par le public n'est pas assuré.
- Les mites, vers, rongeurs ou autres parasites.
- Une insuffisance de l'emballage lors du transport.

FORMALITES EN CAS DE SINISTRE

Pendant le transport : le sinistre doit impérativement être signalé dès votre arrivée sur le lieu d'exposition. En cas d'accident lors du retour, veuillez nous en informer dans les 24h en indiquant les circonstances et les dommages établis.

Pendant la manifestation : il faut nous signaler les dommages le plus rapidement possible, soit le jour du sinistre, soit le lendemain si celui-ci a eu lieu lors de la fermeture. Si un visiteur est responsable des dommages, veuillez prendre ses coordonnées afin d'établir le cas échéant un recours auprès de son assurance.

Il est impératif de nous fournir une copie de la facture d'achat du matériel sinistré.

 [Voir annexe 5](#)

4. PROMOTION ET COMMUNICATION

4.1 - Site Internet : <http://salons.siep.be>

Vous trouverez sur le site toutes les informations par salon, dont le **répertoire des exposants** (avec vos coordonnées et un lien vers votre site Internet), le programme et les événements à annoncer.

La rubrique « **entrées gratuites** » permet de télécharger une entrée gratuite individuelle ou de s'inscrire gratuitement en groupe (minimum 5 personnes) pour visiter les salons.

4.2 - Catalogues et insertion publicitaire

Nous vous proposons d'insérer dans nos catalogues une publicité à un **prix préférentiel**. C'est un excellent moyen de communication qui vous permettra de **toucher un large public** via :

- la diffusion de votre publicité dans le partenaire presse local,
- la distribution gratuite du catalogue aux visiteurs et aux exposants des salons.

Pour chaque salon, vous y trouverez des textes d'introduction (présentation du salon et de ses objectifs), un plan, le répertoire des exposants et le programme des animations.

4.2.1 - Bruxelles

- **Insertion publicitaire** : insertion publicitaire dans le catalogue distribué lors du salon, édité à 14.000 exemplaires.
- **Réduction de 20% sur le prix de l'insertion publicitaire** pour tout exposant qui a participé à minimum un salon SIEP wallon en 2019.

Dernier délai pour commander : 4 octobre 2019

BRUXELLES 14.000 exemplaires du catalogue distribués lors du salon Full quadri		
format	dimensions pour le catalogue	prix insertion htva
1/9 page	Larg. 57 x H 86 mm	€ 360,00
2/9 page	Larg. 119 x H 86 mm	€ 690,00
1/3 page	Larg. 180 x H 86 mm	€ 930,00
1/2 page	Larg. 180 x H 129 mm	€ 1.260,00
2/3 page	Larg. 180 x H 176 mm	€ 1.680,00
1 page	Larg. 180 x H 266 mm	€ 2.280,00
1 page en 2 ^{ème} couverture	Larg. 180 x H 266 mm	€ 2.560,00
1 page en 4 ^{ème} couverture	Larg. 180 x H 266 mm	€ 2.840,00

4.2.2 - Namur, Liège et Mons

Les catalogues sont distribués aux entrées de chaque salon aux visiteurs.

Toute insertion publicitaire offre également une insertion dans le partenaire presse local.

Pour tous : - double insertion publicitaire

- full quadri

Tous nos prix s'entendent hors tva (tva : 21%)

Catalogue + Vlan Publi Namur			
Namur	1/8 p	102 × 71 mm H	327 €
	1/4 p	102 × 146 mm H	564 €
	1/2 p vertical	102 × 294 mm H	942 €
	1/2 p horizontal	209 × 146 mm H	942 €
	1/1 p	209 × 294 mm H	1.482 €

Catalogue + Vlan-Spectacle			
Liège	1/8 p	106 × 68 mm H	705 €
	1/6 p	106 × 93 mm H	940 €
	1/4 p	106 × 140 mm H	1.400 €
	1/2 p en 4 ^{ème} couv	214 × 140 mm H	2.200 €
	1/1 p en 4 ^{ème} couv	214 × 284 mm H	4.400 €

	Catalogue	Mention dans Proximag		
Mons	1/8 p	105 L x 68 mm H	40 L x 10 mm H	275 €
	1/6 p	105 L x 93 mm H	40 L x 20 mm H	455 €
	1/4 p	105 L x 140 mm H	40 L x 30 mm H	765 €
	1/2 p	214 L x 140 mm H	40 L x 50 mm H	1.260 €
	1/1 p	214 L x 284 mm H	40 L x 70 mm H	2.100 €

Catalogues

SIEP : A4 (210 x 297 mm H) - Mons **10.000 ex.** - Namur **11.000 ex.** - Liège **12.000 ex.**

Vlan Publi Namur : A4 (210 x 297 mm H) - **85.000 ex.**

Vlan Spectacle Province de Liège : 1/2 Berlinois (214 × 284 mm H) - **248.000 ex.**

Proximag (salon Mons) : 200 x 280 mm H - **352.040 ex.** - zone de Mons région, Mons Haut-Pays, La Louvière/ Binche, Soignies, Ath/Lessines/Enghien, Leuze/Péruwelz, Tournai, Collines et Binche.

Réductions sur les insertions

EXPOSANT : Réduction de 10%

NON-EXPOSANT : Insertion dans 2 catalogues = réduction de 5%

Insertion dans 3 catalogues = réduction de 7,5%

Délai d'envoi du matériel pour votre annonce : **6 semaines avant le salon concerné.** Toute modification graphique de votre insertion effectuée par nos soins à votre demande sera facturée (50 €)

N'hésitez pas à contacter votre responsable régional si vous souhaitez encore insérer une publicité.

4.3 - Répertoire des exposants

Toute inscription à un salon SIEP Etudes, Formations & Métiers donne droit à **une** mention gratuite dans le catalogue du salon concerné ainsi que sur le site internet, et ce par tranche de 6m² réservés.

La mention est gratuite et obligatoire. Les coordonnées renseignées sont destinées au grand public qui pourra ainsi s'adresser directement aux personnes compétentes pour obtenir les informations souhaitées. Nous attirons votre attention sur le fait que ces coordonnées peuvent donc différer de celles fournies à la cellule d'organisation du salon.

La mention de votre établissement (nom + coordonnées) est celle que vous indiquez sur le bon de commande.

4.3 - Entrées gratuites

Vous recevrez des **entrées gratuites uniquement destinées au public**. Elles constituent un excellent moyen d'assurer un maximum de visiteurs. Si vous désirez plus d'entrées gratuites, veuillez contacter les responsables régionaux.

4.4 - Affiches

Nous mettrons à votre disposition des affiches pour les apposer dans vos locaux et tout autre lieu fréquenté par votre public potentiel. Nous comptons sur votre collaboration pour en assurer la distribution.

5. RÈGLEMENT DES SALONS SIEP

ART. 1 — BUT

Le salon a pour objet d'informer le public sur les métiers et les formations. Il fournit un cadre efficace à la rencontre entre les écoles ou institutions et le public.

ART. 2 — ORGANISATION

L'organisation de jeunesse, a.s.b.l. SIEP, est responsable de l'organisation de la manifestation et seule habilitée à vérifier la stricte application des dispositions du présent règlement.

ART. 3 — EXPOSANTS

Ne seront admis à participer à la manifestation que les exposants qui, après le renvoi de leur fiche d'inscription, recevront une facture du SIEP. Le refus du SIEP est sans appel et ne doit pas être motivé auprès de ceux qui en font l'objet. Le SIEP se réserve le droit de ne pas donner suite à la participation même après ratification au cas où l'exposant n'aurait pas satisfait ou ne satisferait pas à toutes les clauses du présent règlement ainsi que dans le cas où, soit le bon ordre de la manifestation, soit le crédit moral ou matériel du SIEP pourrait être affecté du fait de l'exposant, de l'un de ses agents ou préposés.

ART. 4A — CONDITIONS D'ADMISSION

Les participations à la manifestation sont personnelles et incessibles. Les demandes contenant une réserve ou incomplètement remplies ne seront enregistrées qu'à titre provisoire et sans engagement du SIEP. Par le fait de sa signature du bulletin de participation, l'exposant s'engage, après ratification par le SIEP, à occuper le stand qui lui sera attribué et à le maintenir installé et ouvert jusqu'à la fin de la manifestation. Les emplacements non occupés effectivement par un exposant la veille de l'ouverture du salon seront, sans avis préalable et de plein droit, attribués à un autre exposant sans que l'exposant défaillant puisse réclamer des dommages quelconques, ni se soustraire aux obligations financières qu'il a contractées.

ART. 4B — RENONCIATIONS

Sauf en cas de force majeure, les exposants seront tenus au paiement 1) de la totalité de la somme dans les 10 jours ouvrables précédant l'ouverture du salon; 2) de 50% de la somme due si la renonciation intervient dans les 15 jours ouvrables précédant l'ouverture du salon; 3) de 20% de la somme si la renonciation intervient dans les 25 jours ouvrables précédant l'ouverture du salon. La renonciation s'effectue par lettre recommandée.

ART. 5 — EMBLEMES

Le SIEP indique sur les plans communiqués aux exposants des dimensions aussi précises que possible. Il appartient toutefois aux exposants de s'assurer de leur conformité avant leur aménagement. Le SIEP ne peut être tenu responsable des différences qui pourraient être constatées entre les dimensions indiquées et les dimensions réelles de l'emplacement.

ART. 6 — ADMISSION D'APPAREILS ET DE MACHINES

Les appareils et machines exposés doivent être équipés et installés conformément aux prescriptions de sécurité et aux règlements en vigueur. Lors des démonstrations, toutes les précautions nécessaires doivent être prises par l'exposant pour la sécurité du personnel, des visiteurs, pour le maintien en bon état des bâtiments. L'exposant est seul responsable de tout accident pouvant provenir des démonstrations d'appareils et de machines. Le SIEP n'encourt en aucun cas une responsabilité quelconque à cet égard. Dans le cas où il serait mis en cause par des tiers, l'exposant s'oblige à le tenir indemne des poursuites et à le garantir de toutes condamnations qui viendraient à peser sur lui.

ART. 7 — CESSION ET SOUS-LOCATION

La cession et sous-location sous une forme quelconque, même à titre gratuit, de tout ou partie d'un stand sont formellement interdites aux exposants. Le non-respect de cette stipulation entraînera la fermeture immédiate du stand sans que les exposants puissent prétendre à une indemnité d'aucune sorte ni à aucun remboursement des sommes versées. Si un ou plusieurs exposants souhaitent occuper un stand commun, chacun d'eux exprimera ce souhait par écrit au SIEP au plus tôt. Le cas échéant, le SIEP attribuera les emplacements dans l'ordre chronologique de l'enregistrement des demandes.

ART. 8 — PRODUITS EXCLUS

Ne sont pas admises dans les bâtiments de l'exposition, les matières explosives et, en général, toute matière que le SIEP estimerait dangereuse ou de nature à incommoder les exposants et visiteurs. Il est défendu d'exposer ou de distribuer des photographies ou imprimés ou tout autre document que le SIEP estimerait de nature à nuire à la réputation et au succès de la manifestation.

ART. 9 — PUBLICITÉ

Sous peine de fermeture immédiate du stand sans préavis aucun, il est formellement défendu aux exposants : 1) de distribuer des circulaires à l'extérieur du stand ; 2) de faire, pour attirer le visiteur, toute démonstration gênante de quelque façon qu'elle soit pratiquée, ou toute publicité de nature à gêner les occupants des stands voisins et les visiteurs ; 3) de placer des objets en saillie sur la face extérieure du stand ; 4) de détériorer de quelque façon que ce soit le matériel mis à leur disposition ; 5) de distribuer des articles-réclames et de projeter des clichés ou des films sans autorisation préalable et écrite du SIEP ; 6) de peindre ou de coller des affiches sur les parois extérieures ou intérieures des locaux, colonnes, balustrades, etc. Les exposants ne peuvent faire de publicité dans leur stand que pour les buts dont l'admission a été demandée et entérinée par le SIEP. La publicité autorisée doit se conformer au « Code de pratiques loyales en matière de publicité » établi par la Chambre de Commerce internationale. En aucun cas, le SIEP ne peut être tenu responsable des actes de concurrence déloyale commis à l'occasion de la manifestation.

ART. 10 — VENTE

Sous peine de fermeture immédiate du stand sans préavis aucun, il est formellement défendu aux exposants de vendre un produit ou un service, quelle qu'en soit la nature, aux visiteurs, à l'exception, et avec autorisation préalable du SIEP, de ceux réalisés lors d'une démonstration exécutée sur le stand ou dans le cadre du salon. Ne sont autorisés que des ventes en corrélation avec l'offre des formations des exposants.

ART. 11 — AMÉNAGEMENT

En ce qui concerne l'aménagement des stands, les exposants devront se conformer aux prescriptions qui leur seront communiquées dans le dossier pratique. Les matériaux inflammables devront être soigneusement ignifugés. La décoration particulière des stands devra rester en harmonie avec la décoration générale. La tenue des stands sera impeccable. Les emballages en vrac, les objets ne servant pas à la présentation, le vestiaire personnel, devront être mis à l'abri des regards des visiteurs.

ART. 12 — BÂTIMENT

Diverses servitudes techniques sont imposées par la nature même du bâtiment. Elles concernent la nature du sol, les hauteurs libres, les raccordements techniques... L'exposant est tenu d'installer et de décorer son stand en conformité avec le règlement du hall d'exposition. Les raccordements à l'égouttage, l'eau et l'électricité sont de la compétence exclusive des Palais d'exposition. Le SIEP n'assume aucune responsabilité du fait des fournitures de chauffage, d'énergie électrique, de télécommunication, et l'exposant renonce à exercer tout recours contre le SIEP en cas d'interruption ou de déficience dans ces fournitures, quelle qu'en soit la durée. Tous les matériaux utilisés sur un stand, équipé ou non (cloison, tapis...) doivent répondre aux normes du classement de réaction feu A2 belge (difficilement inflammable); des attestations peuvent être exigées pendant toute la durée du salon y compris lors du montage et de la visite du service incendie.

ART. 13 — SURVEILLANCE

Le salon est sous la surveillance générale pendant et en dehors des heures de la manifestation. Il est formellement interdit aux exposants de maintenir du personnel dans les stands en dehors des heures d'ouverture de la manifestation.

ART. 14 — ASSURANCE OBLIGATOIRE

En ce qui concerne l'assurance « Responsabilité civile » et l'assurance « Tous risques » les exposants sont priés de se conformer au dossier pratique. La souscription de l'assurance « Tous risques » se fera par l'intermédiaire du dossier pratique. L'exposant renonce à tout recours pour dommages généralement quelconques et notamment à tout recours sur base des articles 1384, 1386 et 1721 du Code civil contre le SIEP, les lieux des expositions et les autres participants à ces manifestations.

ART. 15 — EVACUATION - REMISE EN ÉTAT

Le lieu des expositions doit être évacué pour le lendemain du dernier jour de manifestation avant 12h00. Le SIEP n'assume aucune responsabilité du fait de marchandises qui ne seraient pas enlevées dans les délais prévus. Il se réserve le droit de rétention sur les marchandises des exposants qui n'auraient pas satisfait à toutes les clauses du présent règlement.

ART. 16 — PRÉSENCE AU STAND

Les exposants s'obligent dans leur propre intérêt, à maintenir au stand en permanence pendant les heures de la manifestation, un délégué ayant qualité pour les représenter valablement.

ART. 17 — DISPOSITIONS SPÉCIALES

Si des éléments politiques ou économiques imprévus, un cas fortuit ou de force majeure s'opposaient à la tenue de la manifestation, en entravaient la réalisation ou encore exigeaient d'en modifier les dates, les exposants ne pourraient prétendre à aucune indemnité ni au remboursement des sommes qu'ils auraient versées. Le SIEP est, en outre, autorisé à modifier les conditions du présent règlement si la situation économique générale rendait une telle mesure inévitable.

ART. 18 — SERVICES

Le SIEP se réserve le droit d'exploiter soit directement, soit par l'intermédiaire d'une firme sélectionnée, tous services accessoires à la manifestation tels que vestiaires, cafétéria...

ART. 19 — DOSSIER PRATIQUE

Les exposants doivent en outre se conformer aux dispositions contenues dans le dossier pratique qui leur sera remis et qui comporte les renseignements techniques généraux concernant la manifestation et les instructions relatives à l'aménagement des stands, les bons de commande officiels pour les commandes de polices d'assurances « Tous risques » et les services complémentaires.

ART. 20 — RÈGLEMENT

Les exposants s'engagent formellement à respecter le présent règlement dont toutes les clauses sont de stricte exécution et ne pourront être considérées comme simples comminatoires. Le SIEP est seul juge des mesures à prendre en ce qui concerne l'application desdites clauses.

ART. 21 — CONDITIONS FINANCIÈRES

Le prix de la location est mentionné sur la facture. Une seule facture est émise par bon de commande de location du stand. Une seule facture de matériel complémentaire et annonces est émise par bon de commande de surface. Pour la facturation, une seule personne de contact par bon de commande est acceptée. Seuls les exposants en règle de paiement pourront se voir attribuer un emplacement définitif. En cas de non-paiement dans les délais prévus, le SIEP se réserve le droit de disposer de l'emplacement réservé, l'exposant restant entièrement lié par ses devoirs de souscripteur et tenu de payer la totalité des sommes prévues. Pour autant que l'emplacement n'ait pas été réattribué, il ne sera mis à la disposition de l'exposant que lorsque celui-ci aura satisfait à tous les engagements pris envers le SIEP. Les factures sont payables au grand comptant et sans escompte. Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure, l'obligation pour l'exposant de payer un intérêt de retard au taux de 12% l'an, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts. En outre, une clause pénale de 15% du montant de la facture, avec un minimum de 75,00 euros sera exigible, après mise en demeure, en cas de défaut de paiement supérieur à un mois.

ART. 22 — JURIDICTION

En cas de contestation, le tribunal de Liège est seul compétent.

**Annexes au guide pratique
à l'usage des exposants**

Salon SIEP

Etudes, Formations, Métiers

Bruxelles

22-23 novembre 2019

Nous vous demandons de lire attentivement ce qui suit et de renvoyer au responsable salon les 3 annexes dûment complétées pour le 11 octobre 2019 au plus tard.

SIEP Bruxelles

Valeriane Brodkom

✉ rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles

☎ 02 639 32 33 - 2 02 646 80 08

valeriane.brodkom@siep.be

REUNION DES EXPOSANTS (sous réserve de modification)
jeudi 24 octobre 2019 - 10h - SIEP Bruxelles (3^{ème} étage - salle 74)

Merci de renvoyer les documents suivants
au plus tard pour le 11/10/2019 à Valeriane Brodtkom - SIEP Bruxelles
☒ rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles ou ☎ 02 646 80 08 ou valeriane.brodtkom@siep.be

CATALOGUE & SITE INTERNET

Afin de figurer dans le répertoire des exposants de notre catalogue et sur notre site Internet (salons.siep.be), nous vous demandons d'écrire **lisiblement** la **DÉNOMINATION EXACTE** et les **COORDONNÉES** que vous souhaitez y voir apparaître. (Si regroupement sur un stand, une mention est accordée par surface de 6m² louée)

ATTENTION : LA MENTION DANS LE RÉPERTOIRE DES EXPOSANTS EST GRATUITE ET OBLIGATOIRE

DÉNOMINATION :

.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Fax :

E-mail :

Site Internet :

BADGES

Nombre de badges (un badge par personne) :

INSERTION PUBLICITAIRE (PRIX HTVA)

INSERTION PUBLICITAIRE dans le catalogue distribué lors du salon, édité à 14.000 exemplaires.

REDUCTION DE 20% pour tout exposant qui a participé au minimum à un des salons SIEP wallons en 2019.

Cocher la case correspondant à votre choix

BRUXELLES		
14.000 exemplaires du catalogue distribués lors du salon		
Full quadri - Matériel à faire parvenir avant le 09/10/2019		
format	dimensions pour le catalogue	prix insertion
<input type="checkbox"/> 1/9 page	Larg. 57 x H 86 mm	€ 360,00 HTVA
<input type="checkbox"/> 2/9 page	Larg. 119 x H 86 mm	€ 690,00 HTVA
<input type="checkbox"/> 1/3 page	Larg. 180 x H 86 mm	€ 930,00 HTVA
<input type="checkbox"/> 1/2 page	Larg. 180 x H 129 mm	€ 1.260,00 HTVA
<input type="checkbox"/> 2/3 page	Larg. 180 x H 176 mm	€ 1.680,00 HTVA
<input type="checkbox"/> 1 page	Larg. 180 x H 266 mm	€ 2.280,00 HTVA
<input type="checkbox"/> 1 page en 2 ^{ème} couverture	Larg. 180 x H 266 mm	€ 2.560,00 HTVA
<input type="checkbox"/> 1 page en 4 ^{ème} couverture	Larg. 180 x H 266 mm	€ 2.840,00 HTVA

NOM ET SIGNATURE de la personne responsable

CACHET DE L'ETABLISSEMENT

ANNEXE 1 - BRUXELLES



Merci de renvoyer les documents suivants
 au plus tard pour le 11/10/2019 à Valeriane Brodtkom - SIEP Bruxelles
 ☒ rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles ou ☎ 02 646 80 08 ou valeriane.brodtkom@siep.be

BON DE COMMANDE (PRIX HTVA)

SIGNALETIQUE	Prix unitaire	Quantité	Prix total
Panneau de FOREX blanc	€ 20,00
Lettrage (par signe)	€ 1,00

Merci d'écrire en lettres capitales le nom qui doit figurer sur le(s) panneau(x) commandé(s)

--

EQUIPEMENT SUPPLEMENTAIRE

Dimensions en cm	Prix unitaire	Quantité	Prix total
Comptoir simple (H95 x L120 x P44 - blanc)	€ 75,00
Comptoir avec portes et clé (H105 x L120 x P50 - blanc)	€ 96,00
Réserve fermant à clé (H200 x L100 x P100)	€ 108,00
Présentoir de documents (H170 - plateaux 50 x 55)	€ 63,00
Présentoir de documents (H162 - plateaux 100 x 50)	€ 67,00
Porte-manteau (H150 x Ø37 - chromé)	€ 35,00
Chaise	€ 10,00
Chaise haute	€ 40,00
Tabouret haut	€ 30,00
Frigo de 140 litres blanc	€ 80,00
Table RONDE (Ø80)	€ 50,00
Table RECTANGULAIRE (L110 x lg70)	€ 50,00
Table « Mange-debout » (H116 x Ø60)	€ 72,00
Spot	€ 18,00
Tapis plain / m ² placé	€ 6,50
Multiprise (1m50 - 3 prises)	€ 7,50
Ligne Internet	€ 60

<p><u>Raccordement électrique</u> : gratuit jusqu'à une consommation de 1kw. Toute consommation supplémentaire sera facturée 30€ htva / KW. Pour info : 1 KW est équivalent par exemple à 1 ordinateur + 1 écran ou projecteur + 1 chargeur gsm + 1 frigo</p>	<p>consommation totale : kw</p>
---	---------------------------------------

N'hésitez pas à contacter la responsable salon (Valérie Brodtkom) pour une estimation de votre consommation. Durant le salon, un responsable du SIEP passera sur chaque stand pour vérifier la quantité d'appareils branchés. Nous vous remercions de votre compréhension.

Merci de nous contacter pour toute autre demande (plantes, matériel spécifique, etc.).

NETTOYAGE	Forfait / m ²	Surface du stand	Prix total
Forfait / m ² / pour la durée du salon	€ 1,50 m ²

NOM ET SIGNATURE de la personne responsable

CACHET DE L'ETABLISSEMENT

ANNEXE 2 - BRUXELLES



Merci de renvoyer les documents suivants
au plus tard pour le 11/10/2019 à Valeriane Brodtkom - SIEP Bruxelles
✉ rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles ou ☎ 02 646 80 08 ou valeriane.brodtkom@siep.be

ASSURANCE (PRIX HTVA)

Avant de compléter cette annexe, l'exposant a vérifié sa couverture actuelle d'assurance et a pris connaissance des conditions de couverture du matériel reprises à la page suivante.

Seul le matériel décrit ci-dessous sera couvert. La liste du matériel assuré est établie sous votre responsabilité. La responsabilité du SIEP ne peut être invoquée en cas d'omission(s) ou d'erreur(s) dans la description du matériel ou dans la valeur assurée.

Attention, vu la franchise de 250€, il est inutile d'assurer des matériels dont la valeur marchande est très faible en raison de l'âge ou de l'usage courant du bien.

Liste du matériel contenu dans votre stand	Date d'achat	Valeur réelle en €
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

VALEUR TOTALE ASSUREE

Valeur totale assurée	Coût	Valeur totale assurée	Coût
Moins de 2.499 €	<input type="checkbox"/> € 15,00	De 20.000 € à 27.499 €	<input type="checkbox"/> € 95,00
De 2.500 € à 7.499 €	<input type="checkbox"/> € 30,00	De 27.500 € à 34.999 €	<input type="checkbox"/> € 125,00
De 7.500 € à 12.499 €	<input type="checkbox"/> € 50,00	De 35.000 € à 49.999 €	<input type="checkbox"/> € 175,00
De 12.500 € à 19.999 €	<input type="checkbox"/> € 75,00	Au-delà de 50.000 €	<input type="checkbox"/> sur devis

NOM ET SIGNATURE de la personne responsable

CACHET DE L'ETABLISSEMENT

ANNEXE 3 - BRUXELLES



CONDITIONS DE COUVERTURE TOUS RISQUES DE VOS BIENS

PERIODE DE COUVERTURE

- Si le transport est effectué par un **transporteur professionnel**, les dommages sont assurés quelle que soit la cause du sinistre ainsi que le vol résultant d'un sinistre assuré ou d'une effraction. Les opérations de chargement et de déchargement sont également garanties.
- Si le transport est effectué par **moyen propre**, l'assureur prend à sa charge le dommage causé pendant le transport par un accident de la circulation survenu au véhicule ou causé par les événements suivants : l'incendie, la foudre, l'explosion, l'écroulement d'ouvrages d'art, l'inondation, le vol consécutif à un événement assuré ou après violence sur les personnes. **Les dommages résultant d'opérations de chargement et de déchargement sont exclus.**

Quel que soit le mode de transport, par un professionnel ou par moyen propre, les dommages résultant d'opérations de montage et de démontage sont toujours exclus.

VALEUR ASSUREE ET INDEMNISATION

Les valeurs fixées par vos soins pour chaque matériel à assurer constituent la limite d'indemnisation après déduction d'une franchise de 250 EUR.

Toutefois, l'indemnisation est plafonnée à la valeur réelle du bien endommagé. *Il est donc inutile d'assurer des matériels dont la valeur marchande est très faible en raison de l'âge ou de l'usage courant du bien (papeterie ou mobilier de très faible valeur). L'assurance tous risques expo est dédiée à des matériels et mobilier d'une certaine valeur - stands, matériels et machines de démonstration, matériels informatiques et bureautiques - dont la perte représente une moins-value certaine même après déduction de la franchise.*

Les garanties couvrent les dommages accidentels occasionnés par :

- L'incendie, la foudre, l'explosion.
- Le versement fortuit de liquide (café, jus de fruit, etc.)
- Les chutes accidentelles.
- Les accidents de circulation lors du transport.
- Le vol **avec effraction**, violence ou menace. La perte ou la simple disparition ne sont donc jamais garanties

ATTENTION : La perte ou la simple disparition ne sont pas garanties !

EXCLUSIONS : Ne sont pas couverts les dommages causés par :

- Une modification de température ou du degré hygrométrique de l'air.
- Le système d'éclairage en cas de décoloration des objets.
- Les catastrophes naturelles.
- Les griffures aux écrans.
- Les brûlures de cigares et de cigarettes.
- Les dérèglements électriques ou électroniques, notamment une surtension.
- Les procédés de nettoyage ou de réparation.
- L'utilisation de l'objet à des fins de démonstration interactive.
Exemple : un PC montrant un programme d'information tournant en boucle est couvert. A contrario, un dommage résultant de l'emploi direct du PC par l'exposant ou par le public n'est pas assuré.
- Les mites, vers, rongeurs ou autres parasites.
- Une insuffisance de l'emballage lors du transport.

FORMALITES EN CAS DE SINISTRE

Pendant le transport : Le sinistre doit impérativement être signalé dès votre arrivée sur le lieu d'exposition. En cas d'accident lors du retour, veuillez nous en informer dans les 24 h en indiquant les circonstances et les dommages établis.

Pendant la manifestation : Il faut nous signaler les dommages le plus rapidement possible, soit le jour du sinistre, soit le lendemain si celui-ci a eu lieu lors de la fermeture. Si un visiteur est responsable des dommages, veuillez prendre ses coordonnées afin d'établir le cas échéant un recours auprès de son assurance.

Il est impératif de nous fournir une copie de la facture d'achat du matériel sinistré.

Accessibilité « La Bourse » – Accessibility « La Bourse »

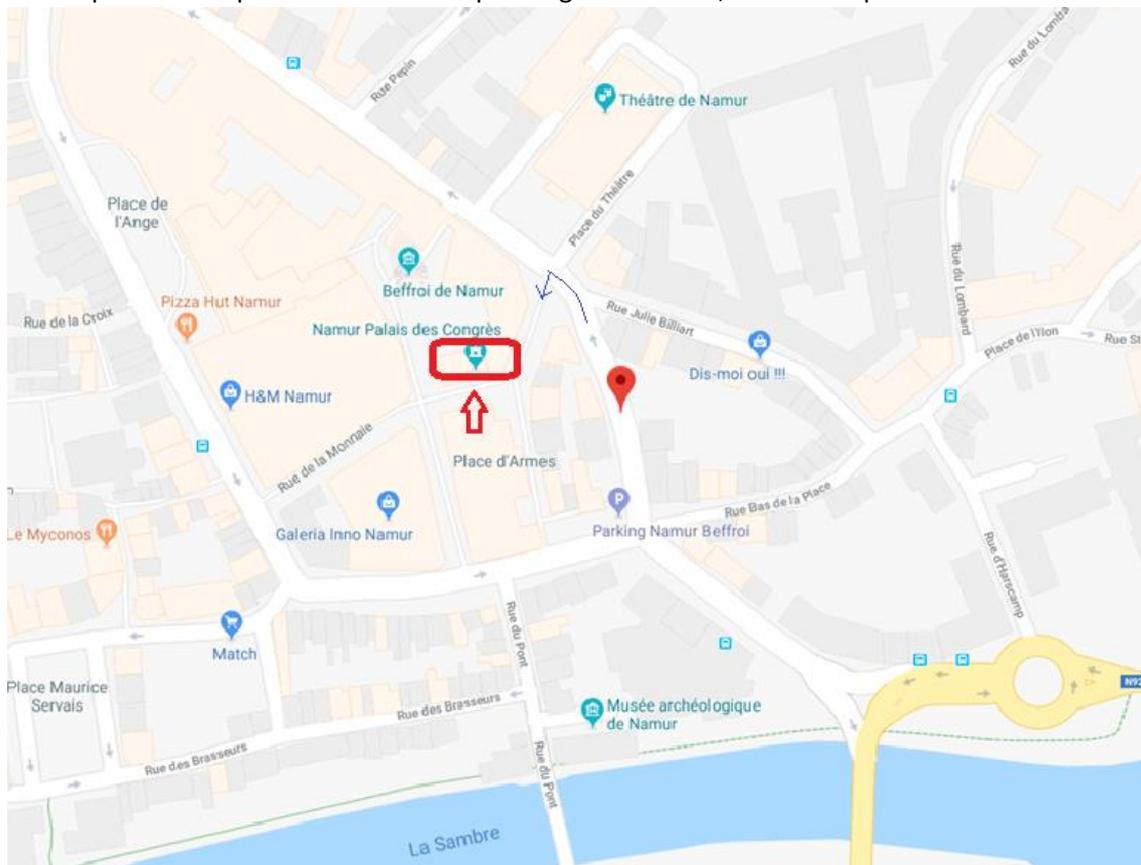
Place d'Armes 1 – B-5000 Namur



La Place d'Armes est en zone piétonne. Selon les heures, les bornes d'accès peuvent être fermées.

Ouverture automatique/Automatic Opening : 5h30 > 7h30 - 9h > 11h30 - 17h30 > 20h

Our place is in a pedestrian zone. Depending on the time, the access points can be closed.



Merci de contacter le concierge, Didier Jadoulle au 0470/23.11.89 pour accéder à la Bourse avec votre véhicule.

Please contact our concierge, Didier Jadoulle 0032.470231189 to access La Bourse with your vehicle.



Rue de la Bavière – 5000 Namur

Delphine Ouedraogo

De: Sarah Watine
Envoyé: 8 novembre 2019 11:45
Cc: Delphine Ouedraogo; Luthun, Amaury
Objet: Programme mission Belgique 2019 et documents importants
Pièces jointes: 1- Programme tournée Belgique 2019 - VF.PDF; 2- Plan Salon Étudier au Québec Namur.pdf; 3- Plan Salon SIEP Bruxelles.pdf; 4- Guide des exposants SIEP.PDF; 5- Plan d'urgence tournée Belgique.pdf; 6- Accessibilité La Bourse.pdf



Bonjour à tous,

J'espère que vous allez bien et que vos préparatifs aussi!

À quelques jours de la mission Belgique, nous vous envoyons dans ce courriel des documents et informations pertinentes pour le bon déroulement des activités.

Vous trouverez en fichiers joints :

- 1- Le programme de la mission : version finale
- 2- Plan et emplacements au salon de Namur
- 3- Plan et emplacements au SIEP Bruxelles
- 4- Guide pratique à l'usage des exposants - SIEP
- 5- Les mesures d'urgence
- 6- Accessibilité à la bourse de Namur

Voici un lien web qui vous indique comment vous rendre au SIEP Bruxelles :

<http://salons.siep.be/visiteurs/bruxelles/infos-pratiques#hashtag-acces>

N.B. Pour la visite du Lycée français Jean Monnet, Marie-France Lafaille Marie-France.Lafaille@USherbrooke.ca sera la personne responsable de l'activité sur place.

Ma collègue Delphine et moi-même devons être au montage des kiosques au SIEP au même moment. Nous demeurons néanmoins disponibles pour toute question.

N'hésitez pas si vous avez toute autre question en lien avec le déroulement de la mission.

Au plaisir de vous retrouver en Belgique!

Sarah Watine | Conseillère en affaires internationales

Direction des relations canadiennes et internationales
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-1259, poste 3207
sarah.watine@education.gouv.qc.ca

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? 

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

À jour le 16 octobre 2019

Programme salon *Étudier au Québec* à Namur et SIEP Bruxelles
Du 20 au 23 novembre 2019
Promotion des études et recrutement étudiant

Dates	Activités	Lieux
<p>Mercredi 20 novembre 2019</p> <p>10h30 à 19h (heures à confirmer)</p> <p>Le salon débutera en début d'après-midi, mais il est souhaité que les représentants des universités arrivent en matinée, notamment pour installer leur table et pour participer aux différentes activités de presse. Un lunch sera servi sur place.</p>	<p>Salon <i>Étudier au Québec</i></p> <p>Accueil <i>Étudier au Québec</i> : espace des représentants du GQ (MEES, DGQB, MIFI).</p> <p>Kiosques individuels des universités (14) (1 table et 2 chaises, les universités utilisent leurs bannières autoportantes et nappes).</p> <p>Présentations des études universitaires (1^{er}, 2^e et 3^e cycles) et démarches administratives pour <i>étudier au Québec</i> (par représentants des universités et du Bureau d'immigration Québec (BIQ))</p> <p>Présence d'un Foodtruck pendant la tenue du salon, en après-midi/soirée (heure à confirmer)</p>	<p>Namur Édifice La Bourse, Place d'Armes, 5000 Namur</p> <p>Accueil : à l'entrée Kiosque du gouvernement du Québec</p> <p>Présentations : Auditorium Henri Michaux</p> <p>Kiosques des universités : Salle Le Foyer</p>
<p>Jeudi 21 novembre 2019</p> <p>Transport sous la responsabilité de chaque participant</p>	<p>Transport vers Bruxelles</p>	<p>Bruxelles</p>
<p>Jeudi 21 novembre 2018</p> <p>13h à 18h</p> <p>Montage des kiosques</p>	<p>Salon SIEP Bruxelles</p>	<p>Bruxelles (Tour & Taxis) Avenue du Port 86C, 1000 Bruxelles</p>
<p>Vendredi 22 novembre 2018</p> <p>10h à 18h</p>	<p>Salon SIEP Bruxelles : espace <i>Étudier au Québec</i> comprenant les kiosques des universités (13) et le kiosque des représentants du gouvernement du Québec (MEES, DGQB, MIDI)</p> <p><i>Kiosques individuels des universités : échanges entre les représentants universitaires et les participants. Le kiosque</i></p>	<p>Bruxelles (Tour & Taxis) Avenue du Port 86C à 1000 Bruxelles</p>

	<p><i>(3m²X 2m²) inclut 1 table et 2 chaises. Les universités utilisent leurs bannières autoportantes et nappes. Afin de présenter une cohérence visuelle dans l'espace Étudier au Québec, une paroi en façade, accolée à un côté, est conçue au MEES, à partir du logo/visuel transmis par chaque université.</i></p> <p><i>Kiosque Étudier au Québec : représentants du Gouvernement du Québec (MEES, DGQB, MIDI).</i></p>	
<p>Samedi 23 novembre 2019</p> <p>10h à 18h</p> <p>Démontage des kiosques après 18h</p>	<p>Salon SIEP Bruxelles (continuité du salon du 22 novembre)</p>	<p>Bruxelles (Tour & Taxis)</p>
<p>Dimanche 24 novembre 2019</p>	<p>Retour vers Québec</p>	

Delphine Ouedraogo

De: Sarah Watine
Envoyé: 31 octobre 2019 11:06
À: Audrey1_Fortin@uqac.ca
Cc: Delphine Ouedraogo
Objet: TR: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE
Pièces jointes: Programme tournée Belgique 2019.docx; Accessibilité La Bourse.pdf; Tableau des contacts universités_Tournée en Belgique 2019.docx



Bonjour,

Nous vous remercions encore une fois d'avoir répondu présents à la prochaine tournée des établissements québécois en Belgique.

Suite au courriel de ma collègue Delphine, voici le programme préliminaire de la tournée (des modifications pourraient survenir, auquel cas vous en seriez avisés).

PVI, concernant la livraison de votre matériel promotionnel à Namur, voici les coordonnées de livraison :

La Bourse
Contact : Didier Jadoulle +32470231189
Place d'Armes 1
5000 Namur
Belgique

N. B. Il faut mentionner toujours le Contact : Didier Jadoulle +32470231189, puisque c'est le concierge et c'est lui qui va réceptionner le matériel à la livraison.

Vous trouverez aussi en fichier joint un document descriptif sur l'accessibilité à la Bourse de Namur.

Par ailleurs, voici quatre demandes pour lesquelles nous attendrons votre retour :

- 1- En coordination avec l'agence belge de relations publiques avec qui nous travaillons, nous aimerions recenser des vidéos de jeunes belges au Québec pour témoigner de leur expérience. Auriez-vous par hasard de telles vidéos au sein de votre établissement? Si oui, pourriez-vous nous les transmettre, ou nous envoyer les liens, afin qu'elles puissent servir d'outil promotionnel avant/pendant la tournée?
- 2- Dans une démarche d'assurer la promotion et le rayonnement de chacun des établissements présents, nous aimerions savoir si votre établissement souhaite mettre de l'avant certains créneaux d'excellence, autant pour le placement média que dans les différentes activités de presse. Si oui, merci de nous les confirmer par courriel. Le cas contraire, nous pourrions reprendre les créneaux d'excellence déjà transmis au ministère par le passé.
- 3- Nous souhaitons, comme l'année dernière, préparer des mesures d'urgence habituelles en nous basant sur le document déjà développé par le REDRUQ. Vous trouverez ci-joint le tableau des contacts à compléter et/ou mettre à jour et à nous retourner au plus tard le 4 novembre prochain.
- 4- Nous vous informons aussi qu'un dîner sera offert sur place à Namur par un service traiteur. Pouvez-vous s'il vous plaît nous confirmer que vous serez présents, et le cas échéant, mentionner vos allergies alimentaires?

Nous restons disponibles pour toute question.

Bonne fin de journée et au plaisir!

Sarah Watine | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-1259, poste 3207
sarah.watine@education.gouv.qc.ca

Devez-vous
vraiment imprimer ce courriel? 

De : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Date : mardi 23 juillet 2019 à 09:20
À : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Cc : Rachel Isabelle Aquino <Rachel-Isabelle.Aquino@education.gouv.qc.ca>
Objet : SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE



Bonjour,

J'espère que vous allez tous bien.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est heureux de vous informer qu'il sera présent au SIEP Bruxelles du 22 au 23 novembre 2019.

Comme l'année dernière, le MEES va réserver un espace plus grand, afin de regrouper l'ensemble des établissements québécois sous une même bannière pour une meilleure visibilité.

Un événement sur mesure *Étudier au Québec* sera organisé le 20 novembre 2019 à Namur.

Afin de prévoir adéquatement les besoins en matériel et en espaces, nous souhaiterions connaître l'intérêt de votre établissement à participer au salon SIEP Bruxelles et \ou à l'événement *Étudier au Québec* de Namur. Une réponse de votre part est attendue **d'ici le 13 septembre 2019**.

Ne pas oublier de nous fournir les noms du ou des représentants de votre établissement qui seront présents ainsi que leurs coordonnées.

Il est aussi important de préciser dans vos réponses si vous comptez participer aux deux (2) événements ou seulement à un (1) et lequel ?

Le programme détaillé de la mission suivra. Les communications subséquentes ne seront envoyées qu'à ceux ayant confirmé leur participation.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question concernant les deux (2) événements.

Cordialement,

Delphine Ouedraogo | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 26^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

Tél : 418 644-1259, poste 3264 Téléc : 418 646-9170

delphine.ouedraogo@education.gouv.qc.ca | <http://www.education.gouv.qc.ca>

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
DÉLÉGATION GÉNÉRALE
BRUXELLES

DGQB

Revue de presse

Mission en Belgique du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec (MEES) et du Regroupement des directions de recrutement étudiant des universités québécoises (REDRUQ)

20/11/2019 à Namur et 22-23/11/2019 au SIEP Bruxelles

Version du 6 décembre 2019

REVUE DE PRESSE

(Les articles complets sont répertoriés sous cette liste de titres)

TABLE DES MATIÈRES

1	Même les Québécois sont fous de sa poutine ! - La Meuse/Liège (Namur),.....	2
2	Enseignement / Universités québécoises cherchent étudiants francophones L’Avenir (Namur),.....	3
3	Interview Philippe-Edwin Bélanger - Directeur - Service des études supérieures et postdoctorales - RTBF	3
4	Interview de Philippe-Edwin Bélanger - Radio Judaïca.....	4
5	Etudier au Québec, une idée qui séduit les jeunes namurois La Meuse/Liège (Namur)	5
6	Environ 400 Belges étudient au Québec – La Meuse	6
7	Partir étudier au Québec, une idée qui séduit les jeunes Namurois – Sudpresse - La Meuse (Liège).....	7
8	Les universités québécoises ouvrent grand leurs portes aux étudiants belges francophones - L’Avenir (Namur)	8
9	Le Québec fait les yeux doux aux jeunes lors du salon SIEP à Tour et Taxi - BX1 JT.....	11
10	Autre	11
10.1	Etudier au Quebec / GuiHome.....	11
10.2	Interviews planifiées par l’Agence de Communication APropos	11

(ARTICLES COMPLETS)

1 Même les Québécois sont fous de sa poutine ! - La Meuse/Liège (Namur),

5/11/2019

Des frites croustillantes, recouvertes de fromage et nappées d'une succulente sauce corsée. Servie avec ou sans viandes diverses ou lardons, la poutine est un plat succulent qui cale les estomacs les plus voraces. Le Carniérois Guy Renotte est actuellement le seul à proposer cette tuerie gourmande qui nous vient du Québec à bord de son camion foodtruck baptisé l'Original. Sa réputation est arrivée jusqu'aux oreilles de la Délégation Générale du Québec à Bruxelles. À l'occasion d'une journée spéciale qui se déroulera le 20 novembre prochain à Namur, Guy a été invité à rassasier plus de 250 personnes en poutine. Une performance qu'il accomplira... seul, comme un grand.



Même les Québécois sont fous de sa pouti

... sans viande. Sinon, cela deviendrait vraiment trop compliqué». À ses côtés, un comparse servira de la bière, mais 100% «made in Québec» elle. «Il s'agit d'un événement destiné aux étudiants qui souhaitent partir Québec. Le but est de faire se rencontrer les représentants des unive québécoises et les jeunes belges francophones désireux de partir étua au Québec. Les organisateurs ont trouvé... cette tuerie gourmande qu nous vient du Québec à bord de son camion foodtruck baptisé l'Origin réputation est arrivée jusqu'aux oreilles de la Délégation Générale du Québec à Bruxelles. À l'occasion...

2 Enseignement / Universités québécoises cherchent étudiants francophones L'Avenir (Namur),

20/11/2019 - Caroline DESORBAY Lecture 2 min.

Les universités québécoises ouvrent grand leurs portes aux étudiants belges francophones

Photo : McGill à Montréal, l'une des trois universités anglophones du Québec. Steve Rosset – stock.adobe.com

Les universités québécoises invitent les jeunes francophones à traverser l'Atlantique pour étudier dans la Belle Province. Le Canada, lui, cherche des travailleurs: hier à Bruxelles, 840 candidats belges ont répondu à l'invitation.

Une formation de qualité avec un emploi à la clé, c'est la promesse faite par le Québec aux étudiants wallons et bruxellois. AFP

Offensive de charme des universités du Québec. À Namur et à Bruxelles, elles déploient offres d'études, promesses d'emploi et les atouts de la Belle Province.

Universités - Il n'y a pas de hautes écoles au Québec, uniquement des universités: 17 réparties sur l'ensemble de la province dont 3 anglophones. 320 000 étudiants y sont inscrits dont 48 000 étudiants étrangers. Dans le top 5, des Français, des Chinois, des Américains, des Indiens et des Marocains.

Formations - Génie civil et hautes études commerciales à Montréal, ressources marines à Rimouski, sciences de l'énergie à Trois Rivières... Les formations proposées se comptent par centaines. Et certains budgets alloués à la recherche font rêver: les équipes multidisciplinaires de l'Institut national de la recherche scientifique reçoivent annuellement plus de 20,5 millions d'euros en recherche subventionnée et contractuelle.

Modèle français -Le gouvernement du Québec souhaite créer avec la Belgique la même richesse d'échanges que celle qu'il a développée depuis les années 70 avec la France, explique Philippe-Edwin Bélanger. « Cela a permis d'augmenter notre capacité d'innovation, de créer des filières d'excellence en recherche en français. »

https://www.lavenir.net/cnt/dmf20191119_01409154/les-universites-quebecoises-ouvrent-grand-leurs-portes-aux-etudiants-belges-francophones

3 Interview Philippe-Edwin Bélanger - Directeur - Service des études supérieures et postdoctorales - RTBF

- le 20/11 à 7h40 en direct de la RTBF Namur – av Golenvaux

(15' avant fin du podcast):

<http://www.rtbfradioplayer.be/radio/liveradio/vivacite?rpAodUrl=http://rtbf-pod.l3.freecaster.net/rod/rtbf/geo/be/Z/ZVXS52CLmR.mp3&rpSt=12&rpSrp=17.0>

4 Interview de Philippe-Edwin Bélanger - Radio Judaïca

Podcasts/Emission « Brigitte reprend l'antenne -S2 Ep12 » Brigitte Weberman
19/11 - 15h15

La Présidente du REDRUQ : Directeur Service des études supérieures et postdoctorales Dans la cadre de l'Entente de mobilité étudiante entre le Québec et la Fédération Wallonie-Bruxelles, les représentants des universités québécoises, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec, ainsi que la Délégation générale du Québec à Bruxelles lancent une invitation chaleureuse aux étudiants belges qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires tout en vivant une aventure stimulante et enrichissante outre-Atlantique.

Porte d'entrée sur l'Amérique du Nord, le Québec a plus d'un atout pour séduire les jeunes désireux de découvrir le monde. Son environnement social, accueillant, respectueux et sécuritaire et sa qualité de vie attrayante et abordable en font une destination de choix. Les villes québécoises proposent également de multiples activités urbaines et un dynamisme culturel qui séduisent les jeunes du monde entier. Les grands espaces naturels et de panoramas hors normes complètent un art de vivre qui rime avec dynamisme, diversité et nature.

L'entente entre le Québec et la Communauté française de Belgique Entrée en vigueur officielle le 20 août 2018, l'Entente entre le gouvernement du Québec et la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de mobilité étudiante au niveau universitaire prévoit pour les étudiants belges francophones inscrits dans une université québécoise les mêmes droits de scolarité que les étudiants canadiens non-résidents du Québec pour le premier cycle universitaire (bachelier). Pour les cycles supérieurs (master et doctorat), les Belges pourront se prévaloir des mêmes droits de scolarité que les étudiants québécois. L'Entente a d'ores et déjà permis à de nombreux étudiants belges francophones de bénéficier de frais de scolarité avantageux.

Les avantages d'étudier au Québec parmi les avantages les plus cités on retiendra la qualité de vie remarquable. Aux yeux d'étudiants de partout dans le monde, le Québec possède des atouts exceptionnels, tels que son impressionnante diversité de panoramas. La possibilité de travailler pendant ses études au Québec en est un autre. Un étudiant international, fréquentant un établissement d'enseignement désigné, peut en effet travailler à temps partiel pendant la session et à temps plein durant l'été. Enfin, le réseau

d'enseignement universitaire compte des établissements francophones et anglophones.

<https://www.radiojudaica.be/podcasts/details/5dd43c3c01000037cd71e58b/brigitte-reprend-lantenne-brigitte-reprend-lantenne-s2-ep12>

5 Etudier au Québec, une idée qui séduit les jeunes namurois La Meuse/Liège (Namur)

20/11/2019

Photo : Les étudiants étaient là dès la première heure d'ouverture. - B.M.

Ce jeudi se tenait un salon de promotion pour les études supérieures au Québec. 14 des 18 universités de la province francophone du Canada étaient présentes. Des jeunes Namurois curieux ou déjà conquis étaient présents dès l'ouverture.

Depuis 2018, une entente « pour un accroissement de la mobilité étudiante au niveau universitaire » a été signée entre le Québec et notre Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela permet notamment aux jeunes Belges de profiter des mêmes droits de scolarité que les étudiants canadiens non-résidents du Québec au premier cycle. Aux cycles supérieurs, ils ont les mêmes droits que les Québécois. De leur côté, nos amis d'outre-Atlantique profitent de tarifs avantageux dans nos universités.

Depuis lors, les établissements de la Belle Province vantent leurs qualités auprès de nos étudiants. Ce mercredi notamment, 14 des 18 universités du Québec étaient présentes à Namur pour un salon de promotion des études au Québec pour la deuxième année consécutive. Il s'agit d'une initiative du ministère de l'Enseignement du Québec, puisqu'à l'instar de chez nous où il est communautaire, il s'agit d'une matière provinciale au Canada.

Équivalence Belgique – Québec

Des dizaines d'étudiants étaient présents dès l'ouverture du salon. On y a croisé notamment deux sœurs, toutes deux étudiantes à Namur. L'aînée, Madina, est en 3e année de Pharmacie à l'UNamur. L'idée de faire un master à l'étranger l'a toujours intéressé. « Mais en pharmacie, ce n'est toujours possible avec les systèmes d'équivalence », commente-t-elle. « L'Université de Namur a des échanges avec plusieurs pays mais ils ne m'attirent pas. »

Ce mercredi, elle a pu découvrir des cursus qui correspondent à ce qu'elle recherche, notamment à Laval ou l'Université de Montréal, qui plaît beaucoup chez nous. « Ce qui attire surtout les Belges, ce sont notre campus, notre offre de plus de 600 programmes

d'étude, les facilités d'équivalence, mais aussi notre soutien aux élèves », précise Valérie Ravary, conseillère en communication pour l'université. « On essaie de les accompagner aussi dans leur choix d'orientation et dans leur vie en dehors des cours. »

Dali, 20 ans, la cadette, n'était pas là juste pour accompagner sa sœur. Étudiante en 1^{ère} année d'Économie, elle compte bien faire sa troisième année de bachelier hors de la Belgique. « C'est beaucoup plus intéressant de rencontrer directement des gens de ces écoles que de se renseigner sur internet », déclare la jeune Namuroise. « En Économie, on a beaucoup de possibilité pour des études à l'étranger, mais après avoir pu parler à ces gens en face-à-face, ça me motive pour le Québec. »

Photo : Dali préfère rencontrer des gens plutôt que de se renseigner sur Internet. - B.M.

La culture nord-américaine

Si certains envisagent le Québec parmi d'autres destinations, pour d'autres, c'est un objectif. « J'aime beaucoup la culture québécoise, j'ai déjà eu la chance d'y aller.

Comme on y parle la même langue, c'est une belle porte d'entrée vers la culture nord-américaine », nous dit Denys, 23 ans, de Jambes. En dernière année de Marketing à l'IESN, il compte faire une passerelle puis un master au Québec. « En tout cas, si mon dossier est accepté ! », précise-t-il.

Photo : Denys adore la culture du Québec. - B.M.

L'année dernière, ils étaient environ 150 à s'être déplacés pour se renseigner. Cette année, les organisateurs espéraient autant d'étudiants belges, et même plus.

6 Environ 400 Belges étudient au Québec – La Meuse

MERCREDI, NOVEMBRE 20, 2019 - 19:32 Photo : Philippe-Edwin Bélanger. - B.M.

Si les universités québécoises viennent vanter leurs mérites chez nous, c'est parce que cette mobilité étudiante entre nos deux pays est très profitable. « Elle nous permet de créer des niches d'excellence en éducation et en recherche », explique Philippe-Edwin Bélanger, directeur du Service des études supérieures et postdoctorales de l'Institut National de la Recherche Scientifique, à Québec. « Nous avons un accord de ce type avec la France depuis les années 70. Il permet de proposer des masters en bi-diplomation, des thèses en cotutelle, etc. Cela aide aussi à établir des recherches en réseau avec des établissements de pays différents. »

Il faut dire que le Québec a beaucoup à offrir en matière d'enseignement, 18 universités, dont 15 francophones. Elles sont surtout sur Montréal et Québec mais il y en a aussi aux quatre coins de la province. Mais malheureusement, ces accords n'ont pas encore attiré beaucoup de Belges. « Nous avons entre 22 et 23.000 étudiants français actifs au Québec, mais seulement 400 Belges environ. Pour que ça soit à peu près équivalent, il faudrait environ 2.000 Belges chez nous. »

En Fédération Wallonie-Bruxelles, il y aurait environ 200 Québécois aux études supérieures. « Je ne sais pas si le même type de salon est prévu au Québec, mais pour moi, ce serait souhaitable. Il faudrait que le ministère de l'Enseignement fasse mieux découvrir l'étendue de l'offre universitaire de Belgique francophone chez nous. »

<https://www.lameuse.be/476414/article/2019-11-20/environ-400-belges-etudiant-au-quebec>

7 Partir étudier au Québec, une idée qui séduit les jeunes Namurois – Sudpresse - La Meuse (Liège)

La Meuse (Liège), 20/11/2019
Bastien Mertens



Partir **étudier** au **Québec**, une idée qui séduit les jeunes Namurois

...Enseignement Un salon de promotion, regroupant 14 des 18 universités québécoises, se tenait ce mercredi. Ce jeudi se tenait un salon de promotion pour les études supérieures au Québec... étudiante au niveau universitaire» a été signée entre le Québec et notre Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela permet notamment aux jeunes Belges de profiter des mêmes droits de scolarité que les étudiants canadiens non-résidents du Québec premier cycle. Aux cycles supérieurs, ils ont les mêmes droits que les Québécois. De leur côté, nos amis d'outre-Atlantique profitent de tarifs

ageux...

1 novembre 2019 Bastien Mertens Les journaux de Sudpresse



Étudier au Québec, une idée qui séduit les jeunes Namurois

...Ce jeudi se tenait un salon de promotion pour les études supérieures au Québec. 14 des 18 universités de la province francophone du Canada étaient présentes. Des jeunes Namurois curieux ou déjà conquis étaient présents dès l'ouverture. Depuis 2018, une entente «pour un accroissement de la mobilité étudiante au niveau universitaire» a été signée entre le Québec et notre Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela permet notamment aux jeunes Belges de profiter des mêmes droits de scolarité que les étudiants canadiens non-résidents du Québec au premier cycle. Aux cycles supérieurs, ils ont les mêmes...

mercredi 20 novembre 2019 Bastien Mertens Les éditions digitales de Sudpresse

8 Les universités québécoises ouvrent grand leurs portes aux étudiants belges francophones - L'Avenir (Namur) 20/11/2019

Les universités québécoises invitent les jeunes francophones à traverser l'Atlantique pour étudier dans la Belle Province. Le Canada, lui, cherche des travailleurs: hier à

Même si on partage une langue commune, il y a très peu d'étudiants belges au Québec: en 2018, ils étaient 430 pour environ 20 000 Français. Alors pour la deuxième année, des universités du Québec - quatorze - seront présentes ce mercredi au Salon des études de Namur pour mener une opération séduction auprès des jeunes francophones en mal d'aventures.

«Les échanges d'étudiants permettent de développer des axes de recherche d'excellence, argumente Philippe-Edwin Bélanger, directeur du service des études supérieures et postdoctorales de l'Institut national de la recherche scientifique au Québec. Aujourd'hui, tout se construit sur la base d'échanges internationaux.»

Frais de scolarité réduits

En mars 2018, un accord a été conclu entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Québec pour faciliter la mobilité étudiante. Dans la pratique, les francophones inscrits à un bachelier ont les mêmes frais de scolarité que les étudiants canadiens non québécois. Et ceux inscrits à un master ou à un doctorat bénéficient des mêmes conditions que les Québécois.

Les frais peuvent varier sensiblement d'un programme d'études à l'autre. À titre indicatif, pour une année de bachelier, il faudra déboursier 6 000\$ canadiens de droits de scolarité, 3 000 pour un master ou un doctorat. Auxquels il faut ajouter les frais de

logement, de transport, de nourriture.... environ 12 000 à 13 000\$. Soit un total d'un peu plus de 12 000€ pour une année de bachelier et un peu plus de 10 000,00€ pour une année de master ou de doctorat. Accès à l'assurance maladie, hospitalisation et médicaments fournis sans cotisation supplémentaire.

Pourquoi étudier là-bas?

«Nos formations s'inscrivent dans la tradition nord-américaine, c'est-à-dire une approche plus pédagogique, plus interactive basée sur le travail en équipe, la coopération surtout en bachelier», explique Philippe-Edwin Bélanger.

Autres atouts: des professeurs disponibles, une multiculturalité enrichissante, la possibilité de suivre un cursus dans une université anglophone, une qualité de vie certaine (sécurité, soins de santé), des paysages remarquables...

Sur place, tout est mis en œuvre pour faciliter l'intégration des étudiants étrangers: activités culturelles, sportives, aide psychologique, soutien à l'apprentissage...

Mais les Québécois sont des Nord-Américains qui parlent français, prévient Philippe-Edwin Bélanger. «Si on s'attend à retrouver exactement la même chose qu'en Wallonie, on est forcément déçu. Il faut venir

Salon du SIEP, Tour & Taxi les 22 et 23 novembre - séance d'information le 23/11 à 15h30

17 universités

Il n'y a pas de hautes écoles au Québec, uniquement des universités: 17 réparties sur l'ensemble de la province dont 3 anglophones. 320 000 étudiants y sont inscrits dont 48000 étudiants étrangers. Dans le top 5, des Français, des Chinois, des Américains, des Indiens et des Marocains.

Des centaines de formations

Génie civil et hautes études commerciales à Montréal, ressources marines à Rimouski, sciences de l'énergie à Trois Rivières.... Les formations proposées se comptent par centaines. Et certains budgets alloués à la recherche font rêver: les équipes multidisciplinaires de l'Institut national de la recherche scientifique reçoivent annuellement plus de 20,5 millions d'euros en recherche subventionnée et contractuelle.

Modèle français

Le gouvernement du Québec souhaite créer avec la Belgique la même richesse d'échanges que celle qu'il a développée depuis les années 70 avec la France, explique Philippe-Edwin Bélanger. «Cela a permis d'augmenter notre capacité d'innovation, de créer des filières d'excellence en recherche en français.»

Plus de 800 candidats à l'expatriation

Mardi à Bruxelles se tenait le forum Destination Canada, organisé par le gouvernement canadien en collaboration avec les services publics de l'emploi et de la mobilité internationale en Belgique. Plus de 800 candidats ont répondu à l'appel du Grand Nord.

Les futurs expatriés ont pu bénéficier de la présence d'employeurs, de représentants des provinces et territoires canadiens, d'experts de la mobilité et d'organismes d'aide à l'établissement afin de préparer leur projet de mobilité internationale. Des ressortissants et entrepreneurs canadiens ont présenté leurs provinces et territoires respectifs ainsi que les domaines professionnels en pénurie dans ces régions: enseignement, hôtellerie-restauration, transports, technologies de l'information, construction...

Les centaines d'invités ont ensuite pu rencontrer et échanger leurs coordonnées avec des potentiels futurs employeurs.

30 000 Belges au Canada

Des employeurs venus de tous les territoires et provinces canadiens, à l'exception du Québec, ont ainsi pu afficher près de 500 descriptions de postes à l'attention des 840 candidats sélectionnés à Bruxelles pour grossir les effectifs d'entreprises outre-Atlantique.

La province francophone du Québec a quant à elle conclu une entente spéciale sur l'immigration avec le gouvernement fédéral, s'excluant donc de ce programme. En 2018, 410 Belges ont obtenu un permis de résidence permanente au Canada et 1 455 y étaient détenteurs d'un permis de travail. Au total, plus de 30 000 Belges vivent actuellement au pays du grand Nord, selon son ambassade à Bruxelles.

9 Le Québec fait les yeux doux aux jeunes lors du salon SIEP à Tour et Taxi - BX1 JT

BX1 est une chaîne de télévision généraliste privée belge de service public créée en 1985 diffusée sur Bruxelles.

23 novembre 2019 - 16h23 Diane Warland et Jennifer Fuks

<https://bx1.be/news/le-quebec-fait-les-yeux-doux-aux-jeunes-lors-du-salon-siep-a-tour-et-taxi/>

10 Autre

10.1

ETUDIER AU QUEBEC / GUIHOME

YouTube - Ajoutée le 16 nov. 2019

14 universités québécoises vous attendent le mercredi 20 novembre au salon des études à Namur de 14h à 19h à la Bourse, place d'Armes et les 22 et 23 novembre à Bruxelles dans le cadre du SIEP à Tour et Taxis

<https://www.youtube.com/watch?v=JecWvofNX5o>

10.2

INTERVIEWS PLANIFIEES PAR L'AGENCE DE

COMMUNICATION APROPOS

– **Contact** : Valérie Constant / +32473855790 / Site internet : www.aproposrp.com -
Rejoignez-nous sur Facebook : <http://www.facebook.com/AproposCommunication>

dates	MEDIA, JOURNALISTE
15/11 à 13h45 interview par téléphone parution annulée ou reportée Avec M, le délégué confirmé	<p>La Libre Belgique : Monique Baus : Monique.Baus@LaLibre.be</p> <p><i>LA LIBRE BELGIQUE :</i> <i>TYPE : PRESSE ECRITE GÉNÉRALISTE DE LANGUE FRANCAISE APPARTIENT</i> <i>AU GROUPE SAIPM</i> <i>DISTRIBUTION : QUOTIDIEN BELGE : VERSION PAPIER + WEB</i> <i>CONTEXTE : ANNÉE DE CRÉATION: 1883</i> <i>TENDANCES : QUALITY PAPER OBEDIANCE CATHOLIQUE JUSQU'EN 1999</i> <i>TIRAGE : 40 616(CIM15-16)</i> <i>DIFF. PAYANTE print + digital : 435 835 (CIM 2015-2016)</i> <i>SITE INTERNET :</i> WWW.LALIBRE.BE</p>

<p>Le 18/11 par téléphone entre 14h et 15h</p> <p>Philippe-Edwin Bélanger</p> <p>Directeur Service des études supérieures et postdoctorales</p> <p>Confirmé</p>	<p>L’Avenir : Caroline Desorbay : 0032 81 248 927 ou +32 475 95 97 62</p> <p>TYPE : PRESSE ECRITE GÉNÉRALISTE DE LANGUE FRANCAISE</p> <p>GROUPE CORELIO</p> <p>DISTRIBUTION : QUOTIDIEN REGIONAL PAPIER + WEB</p> <p>TENDANCES : INDEPENDANT IMPLIQUÉ DANS SA RÉGION NUMÉRO 1 ABSOLU À NAMUR ET LUXEMBOURG.COMPREND 9 EDITIONS/ CAHIER NATIONAL COMPOSÉ DES INFORMATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES, DU GUIDE TÉLÉ, DES RUBRIQUES MÉTÉO ET DES PAGES « MAGAZINE ». + CAHIER REGIONAL D INFO DE PROXIMITE, SUPPLEMENT CULTUREL TEKILA</p> <p>CONTEXTE : ANNÉE DE CRÉATION: 1918</p> <p>LECTORAT :</p> <p>TIRAGE :</p> <p>TIRAGE : 102211 EX</p> <p>L'AUDIENCE 12+ : 441.400 LECTEURS</p>
<p>19/11 à 18h15 en direct</p> <p>Rue Fourmois 15 Ixelles, 1050</p> <p>Interview</p> <p>Philippe-Edwin Bélanger</p> <p>Directeur Service des études supérieures et postdoctorales</p> <p>Confirmé</p>	<p>Radio Judaica : Brigitte Weberman : Emission “Brigitte reprend l’antenne</p> <p>Contact : +33761913397</p> <p>poignet.christel23@gmail.com</p> <p>ÉMISSION EN LIVE LES MARDIS DE 18H30 À 20H ET REDIFFUSÉES LES JEUDIS DE 10H30 À 12H + EN CAPSULE (LILICAST) SUR FACEBOOK</p> <p>https://www.radiojudaica.be/podcasts/details/5dd43c3c01000037cd71e58b/brigitte-reprend-lantenne-brigitte-reprend-lantenne-s2-ep12</p>
<p>le 20/11 à 7h40 en direct de la RTBF</p> <p>Namur – av Golenvaux</p> <p>Philippe-Edwin Bélanger</p> <p>Directeur Service des études supérieures et postdoctorales</p>	<p>RTBF : Serge Otthiers ots@rtbf.be: 0474/ 84 70 84</p> <p>Interview étudiant Odile Vekemans : diplômée Polytechnique</p> <p>VivaCité, c’est... • 909.810 auditeurs en moyenne par semaine*. • 517.380 auditeurs en moyenne par jour*. • 2h48 de durée d’écoute moyenne par jour*. • 15,4 % de parts de marché*.</p> <p>7h50 (fin du podcast):</p> <p>http://www.rtbfradioplayer.be/radio/liveradio/vivacite?rpAodUrl=http://rtbf-pod.l3.freecaster.net/rod/rtbf/geo/be/Z/ZVXS52CLmR.mp3&rpSt=12&rpSrp=17.0</p>
<p>Le 20/11 de 14h à 15h</p> <p>Articles parus le 20 et 21/11</p>	<p>Le Quotidien de Namur, La Meuse : Bastien Mertens: 0477/ 42 24 78</p> <p>Sud Presse est le leader de la presse quotidienne en Communauté française. Le groupe constitue la filiale du groupe ROSSEL spécialisée dans l’information de proximité qui se décline dans les journaux et les supports électroniques.</p> <p>quotidien du Groupe SUDPRESSE</p> <p>Année de création: 1906</p> <p>Tirage: 99 987 (CIM2015_2016)</p>
<p>Le 20/11 de 14h à 15h souhaite des interviews de :</p>	<p>RCF Namur : Richard Dessart : richard.dessart@rcf.be</p> <p>- contact.sudbelgique@rcf.be</p> <p>Depuis 1996 sur le 107.6 Fm, la Radio Chrétienne Francophone propose un</p>

<p>Pour 20 minutes d'émission Confirmé</p>	<p><i>programme varié, conjuguant informations en direct, analyses de l'actualité, moments de prière, émissions religieuses magazines de société et de divertissement. Deux fois par jour, RCF-Bruxelles vous propose ses plages d'informations, nationales et locales, produites au départ de la Belgique, et proposées en direct exclusivement. Ceci, à côté d'émissions qui donnent la parole aux grands auteurs du moment, ou à des acteurs du monde social, humanitaire, économique, ou encore à des témoins de la foi !</i></p> <p><i>RCF, 4 fréquences FM en Belgique Fort de 40.000 auditeurs chaque jour, en Belgique</i></p>
<p>Le 23 au SIEP à Bruxelles</p>	<p>BX1 : JT : Diane Warland et Jennifer Fuks</p> <p><i>BX1 est une chaîne de télévision généraliste privée belge de service public créée en 1985 diffusée sur Bruxelles. Ce canal se définit comme généraliste et de proximité et vise à informer sur l'actualité politique, sociale, culturelle, économique et sportive en Région de Bruxelles-Capitale</i></p> <p>https://bx1.be/news/le-quebec-fait-les-yeux-doux-aux-jeunes-lors-du-salon-siep-a-tour-et-taxi/</p>
<p>Le mercredi 18/12 à 11h30 en studio à la RTBF Bld Reyers, 52 – 1044 B Rdv dans le patio radio au 3ème étage Délégué général du Québec ou Catherine Mussely confirmé</p>	<p>RTBF : La Première : Au bout du jour : Eddy Caekelberg : +32(0)470 33 92 93</p> <p><i>DANS "AU BOUT DU JOUR", EDDY CAEKELBERGHS PRÉSENTE TROIS RENDEZ-VOUS : UN GRAND ENTRETIEN POUR ALLER "AU BOUT DU COMPTE" D'UNE OPINION, D'UN FAIT, D'UNE QUÊTE DE SENS. DANS "AU BOUT DU FIL", IL DÉROULE ENSUITE LE FIL DE L'INFO DANS UNE ZONE DU MONDE DONT ON PARLE PEU (OU ÉPILOGUE DE SUJETS LAISSÉS EN SUSPENS). DU REPORTAGE "AU BOUT DU MONDE" ENFIN, AVEC DES REGARDS CROISÉS 'FRANCE CANADA BELGIQUE OU SUISSE'.</i></p>
<p>Les publications dans les agendas</p>	<p>Étudier au Québec - Les Universités québécoises vous attendent (Namur - 20/11/2019)</p> <p>Étudier au Québec - Les universités québécoises vous attendent au Siep (Bruxelles - 22/11/2019)</p> <p>Étudier au Québec - Les universités québécoises vous attendent au Siep (Bruxelles - 23/11/2019)</p> <p>https://www.out.be/fr/evenements/594989/etudier-au-quebec-le-grand-reve/</p> <p>https://www.out.be/fr/evenements/594988/etudier-au-quebec/</p> <p>https://agenda.brussels/fr/487180/etudier-au-quebec-les-universites-quebecoises-vous-attendent-au-siep-a-bruxelles</p>

Delphine Ouedraogo

De: Sarah Watine
Envoyé: 18 décembre 2019 14:28
Cc: Delphine Ouedraogo
Objet: Sondage d'appréciation - Tournée en Belgique 2019
Pièces jointes: Revue de Presse - Mission MEES-REDRUQ 2019.doc



Bonjour,

Nous tenons à vous remercier d'avoir pris le temps de remplir le sondage envoyé. Vos réponses sont essentielles afin d'avoir la meilleure rétroaction possible sur votre expérience, de savoir ce qui a été le plus apprécié pour le reproduire dans le futur, et sur quels points on peut travailler pour améliorer votre expérience.

Suite à vos réponses et commentaires, voici quelques points que nous souhaitons vous communiquer :

- 1- Concernant vos préoccupations sur la promotion des activités, nous sommes en train de faire un bilan avec tous les acteurs ayant travaillé sur l'aspect communications, autant au Québec qu'en Belgique. Suite à cette analyse, nous pourrions en dégager ce qui a été le plus percutant et efficace, et miser là-dessus pour une prochaine mission. Sachez que nous sommes très sensibles à aller rejoindre le public cible le mieux adapté pour tous, et nous continuerons de travailler en ce sens. La Belgique est un territoire encore nouveau pour beaucoup, mais qui présente un fort potentiel.
- 2- Concernant vos préoccupations sur l'implication des universités et du REDRUQ dans l'organisation de la tournée, sachez qu'un comité composé de Marie-France Lafaille, Sophie Larrivée et Philippe-Edwin Bélanger a été consulté à différentes étapes de la planification de la mission, et que plusieurs rencontres téléphoniques se sont tenues. Cela dans l'objectif de vous proposer une tournée sur mesure, en fonction de vos besoins et attentes, d'où l'importance de partager vos préoccupations avec les membres du comité qui siègent sur le REDRUQ. Nous allons continuer de travailler avec le REDRUQ pour les prochaines activités, donc n'hésitez pas à alimenter ses membres, qui pourront nous relayer l'information.
- 3- Concernant les dates et lieux de la tournée, nous essayons de nous ajuster en fonction des nombreuses activités qui ont lieu à l'automne (tournée en France, en Italie, etc.). Pour les lieux et types d'événements, nous les choisissons en fonction de vos besoins, et des commentaires que nous recevons lors des sondages et des échanges avec le comité de travail. Pour l'année prochaine, nous notons déjà un fort intérêt pour la ville de Liège, ainsi qu'une préférence pour des événements « Étudier au Québec » plutôt que des salons déjà existants.
- 4- Concernant la visite de lycées belges, cela sera effectivement envisagé pour les prochaines fois.
- 5- Concernant la logistique, nous notons l'importance de vous envoyer au plus tôt l'information sur la tournée – incluant des recommandations d'hôtels et tarifs préférentiels, sous toute réserve – afin d'avoir des retours plus rapidement, et enclencher l'ensemble des démarches avec davantage d'anticipation.

Par ailleurs, vous trouverez en pièce jointe la revue de presse de la mission Belgique 2019, transmise par la DGQB.

En espérant que cela réponde à vos préoccupations, nous restons disponibles pour la suite.

J'en profite pour vous souhaiter de très belles fêtes! 😊

Au plaisir,

Sarah Watine | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-1259, poste 3207
sarah.watine@education.gouv.qc.ca

Devez-vous
vraiment imprimer ce courriel? 

De : Sarah Watine
Envoyé : 3 décembre 2019 10:31
Cc : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Objet : Sondage d'appréciation - Tournée en Belgique 2019

Bonjour à tous,

J'espère que vous allez bien, et avez apprécié votre récente mission en Belgique!

Tel que convenu, voici le lien vers le sondage, à compléter d'ici le 18 décembre prochain :
<https://fr.surveymonkey.com/r/WP7PRTK>

Il s'agit d'un court sondage de 9 questions, à choix de réponses ou commentaires, qui ne devrait vous prendre que quelques minutes. Il nous permettra de connaître votre appréciation de la tournée, de son organisation et ses différentes activités, afin de reproduire ce qui a été le plus apprécié, et d'améliorer ce qui pourrait l'être. Pour ce faire, votre participation est essentielle!

Merci pour votre collaboration et au plaisir 😊,

Sarah Watine | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-1259, poste 3207
sarah.watine@education.gouv.qc.ca

Devez-vous
vraiment imprimer ce courriel? 

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Delphine Ouedraogo

De: Alexandra Mélançon <alexandra.melancon@br.ulaval.ca>
Envoyé: 27 novembre 2019 16:24
À: Delphine Ouedraogo
Objet: RE: Photos- Belgique

Merci Delphine pour les photos !

Alexandra Mélançon

Responsable de promotion et d'information sur les études
Bureau du recrutement étudiant

Université Laval

T 418 656-2764, poste 404993

T 1 877 893-7444 (sans frais Canada-É.-U.)

T 00-800-5533-7777 (sans frais Belgique-France)

[Facebook](#) / [Infolettre](#)

De : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>

Envoyé : 27 novembre 2019 15:34

À : Bélanger, Patrick <Patrick.Belanger@enap.ca>; patrick chammas <patrick.chammas@hec.ca>; philippe-edwin.belanger@inrs.ca; Sophie Larivée <sophie.larivee@polymtl.ca>; judith.picard@umontreal.ca; Vicky_Jean@uqar.ca; ghoude@UBishops.ca; cindy.tam@concordia.ca; Ravary-Renaud Laurence <laurence.ravary-renaud@umontreal.ca>; Marie-France Lafaille <Marie-France.Lafaille@usherbrooke.ca>; Alexandra Mélançon <alexandra.melancon@br.ulaval.ca>; fbraunqc <fbraunqc@gmail.com>; Vicky_Jean@uqar.ca; Duchesne, Stéphanie <Stephanie.Duchesne@uqat.ca>; Carlos.Ruiz.Mena@uqtr.ca

Cc : Sarah Watine <Sarah.Watine@education.gouv.qc.ca>

Objet : Photos- Belgique

Importance : Haute

[Externe UL*]



Bonjour,

J'espère que vous êtes bien arrivés au Québec.

Nous vous remercions d'avoir participé aux événements Étudier au Québec en Belgique.

Voici un lien we transfert pour télécharger les photos prises lors de nos activités.

<https://we.tl/t-ofDRc7WxJW>

Nous vous enverrons dans les prochains jours un questionnaire –sondage pour avoir vos avis sur les activités et comment améliorer la prochaine fois.

Cordialement,

Delphine Ouedraogo | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 26^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5
Tél : 418 644-1259, poste 3264 Téléc : 418 646-9170
delphine.ouedraogo@education.gouv.qc.ca | <http://www.education.gouv.qc.ca>

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

***ATTENTION : L'émetteur de ce courriel est externe à l'Université Laval.**

Évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de transmettre des informations si vous ne connaissez pas l'expéditeur du courriel. En cas de doute, contactez l'équipe de soutien informatique de votre unité ou hameconnage@ulaval.ca.

Delphine Ouedraogo

De: Alexandra Mélançon <alexandra.melancon@br.ulaval.ca>
Envoyé: 11 septembre 2019 16:18
À: Delphine Ouedraogo
Objet: RE: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE

Excellent, merci pour le suivi.
J'attendrai la confirmation !

Au plaisir

Alexandra Mélançon

Responsable de promotion et d'information sur les études
Bureau du recrutement étudiant

Université Laval

T 418 656-2764, poste 404993
T 1 877 893-7444 (sans frais Canada-É.-U.)
T 00-800-5533-7777 (sans frais Belgique-France)

[Facebook](#) / [Infolettre](#)

De : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Envoyé : 11 septembre 2019 11:59
À : Alexandra Mélançon <alexandra.melancon@br.ulaval.ca>
Objet : RE: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE



Bonjour Alexandra,

Les universités ont jusqu'au vendredi 13 septembre pour manifester leur intérêt pour les événements à Namur et Bruxelles.

Dès que nous aurons le nombre total de participants, nous allons commencer la programmation.

Je peux déjà vous dire que l'activité se déroulera à *la salle de la Bourse* de Namur le 20 novembre, le programme de la journée serait assez similaire à l'année dernière.

Vers 9 h montage des espaces par chaque exposant, ensuite accueil des conseillers d'orientation (à confirmer), lunch à 12h et salon de 14h-à 19 h.

Nous allons travailler sur un plan de communication aussi, vous aurez des détails sous peu.

Bonne journée,

Delphine Ouedraogo | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 26^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

Tél : 418 644-1259, poste 3264 Téléc : 418 646-9170

delphine.ouedraogo@education.gouv.qc.ca | <http://www.education.gouv.qc.ca>

De : Alexandra Mélançon [<mailto:alexandra.melancon@br.ulaval.ca>]
Envoyé : 11 septembre 2019 10:19
À : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Objet : RE: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE

Bonjour,

Est-ce que les informations sont connues par rapport à l'activité de novembre à Namur. Nous aimerions pouvoir en faire la promotion et réserver nos hébergements.

Merci beaucoup pour votre retour !

Alexandra Mélançon

Responsable de promotion et d'information sur les études
Bureau du recrutement étudiant

Université Laval

T 418 656-2764, poste 404993

T 1 877 893-7444 (sans frais Canada-É.-U.)

T 00-800-5533-7777 (sans frais Belgique-France)

[Facebook](#) / [Infolettre](#)

De : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Envoyé : 24 juillet 2019 09:35
À : Alexandra Mélançon <alexandra.melancon@br.ulaval.ca>
Objet : RE: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE



Bonjour Alexandra,

Nous avons bien noté votre participation aux deux événements. Des informations supplémentaires vous seront envoyées ultérieurement.

En attendant, je vous souhaite un bel été et au plaisir.

Cordialement,

Delphine Ouedraogo | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 26^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5

Tél : 418 644-1259, poste 3264 Téléc : 418 646-9170

delphine.ouedraogo@education.gouv.qc.ca | <http://www.education.gouv.qc.ca>

De : Alexandra Mélançon [<mailto:alexandra.melancon@br.ulaval.ca>]
Envoyé : 23 juillet 2019 17:22
À : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Cc : Marie-Claude Nadeau <Marie-Claude.Nadeau@br.ulaval.ca>; Normand Beaudry <Normand.Beaudry@daif.ulaval.ca>
Objet : RE: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE

Bonjour,

Je vous confirme que l'Université Laval participera aux deux activités organisées en Belgique :

- Étudier au Québec, Namur, 20 novembre
- SIEP, Bruxelles, 22 et 23 novembre

Je représenterai l'Université Laval lors de ces journées, vous pouvez donc m'envoyer toute l'information.

Merci et au plaisir,

Alexandra Mélançon

Responsable de promotion et d'information sur les études
Bureau du recrutement étudiant

Université Laval

T 418 656-2764, poste 404993

T 1 877 893-7444 (sans frais Canada-É.-U.)

T 00-800-5533-7777 (sans frais Belgique-France)

[Facebook](#) / [Infolettre](#)

De : Louis-Emmanuel Jamet <Louis-Emmanuel.Jamet@br.ulaval.ca>
Envoyé : 23 juillet 2019 12:51
À : Alexandra Mélançon <alexandra.melancon@br.ulaval.ca>; Marie-Claude Nadeau <Marie-Claude.Nadeau@br.ulaval.ca>
Objet : Fwd: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Date: 23 juillet 2019 à 09:20:26 UTC-4
Destinataire: Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Cc: Rachel Isabelle Aquino <Rachel-Isabelle.Aquino@education.gouv.qc.ca>
Objet: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE



Bonjour,

J'espère que vous allez tous bien.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est heureux de vous informer qu'il sera présent au SIEP Bruxelles du 22 au 23 novembre 2019.

Comme l'année dernière, le MEES va réserver un espace plus grand, afin de regrouper l'ensemble des établissements québécois sous une même bannière pour une meilleure visibilité.

Un événement sur mesure *Étudier au Québec* sera organisé le 20 novembre 2019 à Namur.

Afin de prévoir adéquatement les besoins en matériel et en espaces, nous souhaiterions connaître l'intérêt de votre établissement à participer au salon SIEP Bruxelles et \ou à l'événement *Étudier au Québec* de Namur. Une réponse de votre part est attendue **d'ici le 13 septembre 2019**.

Ne pas oublier de nous fournir les noms du ou des représentants de votre établissement qui seront présents ainsi que leurs coordonnées.

Il est aussi important de préciser dans vos réponses si vous comptez participer aux deux (2) événements ou seulement à un (1) et lequel ?

Le programme détaillé de la mission suivra. Les communications subséquentes ne seront envoyées qu'à ceux ayant confirmé leur participation.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question concernant les deux (2) événements.

Cordialement,

Delphine Ouedraogo | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 26^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5
Tél : 418 644-1259, poste 3264 Téléc : 418 646-9170
delphine.ouedraogo@education.gouv.qc.ca | <http://www.education.gouv.qc.ca>

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

Delphine Ouedraogo

De: Sarah Watine
Envoyé: 31 octobre 2019 10:14
À: Alexandra Mélançon
Cc: Delphine Ouedraogo
Objet: RE: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE



Bonjour Alexandra,

Merci beaucoup pour ton retour!

Bonne journée et au plaisir,

Sarah Watine | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-1259, poste 3207
sarah.watine@education.gouv.qc.ca

Devez-vous *vraiment imprimer ce courriel?* 

De : Alexandra Mélançon [mailto:alexandra.melancon@br.ulaval.ca]
Envoyé : 31 octobre 2019 10:08
À : Sarah Watine <Sarah.Watine@education.gouv.qc.ca>
Cc : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Objet : RE: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE

Voici avec mes infos. J'ai tout mis à jour pour ULaval, les infos n'étaient pas bonnes

Alexandra Mélançon
Responsable de promotion et d'information sur les études
Bureau du recrutement étudiant
Université Laval

T 418 656-2764, poste 404993
T 1 877 893-7444 (sans frais Canada-É.-U.)
T 00-800-5533-7777 (sans frais Belgique-France)

[Facebook](#) / [Infolettre](#)

De : Sarah Watine <Sarah.Watine@education.gouv.qc.ca>
Envoyé : 29 octobre 2019 16:26
Cc : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Objet : RE: SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE

[Externe UL*]

Bonjour,

La mission Belgique arrive à grands pas!

Nous souhaitons, comme l'année dernière, préparer des mesures d'urgence habituelles en nous basant sur le document déjà développé par le REDRUQ. Vous trouverez ci-joint le tableau des contacts à compléter et/ou mettre à jour et à nous retourner au plus tard le 4 novembre prochain.

Nous vous informons aussi qu'un dîner sera offert sur place à Namur par un service traiteur. Pouvez-vous s'il vous plaît nous confirmer que vous serez présents, et le cas échéant, mentionner vos allergies alimentaires?

Finalement, j'en profite pour vous relancer au sujet des témoignages de jeunes étudiants belges dans vos établissements respectifs, que nous souhaitons pouvoir utiliser à des fins promotionnelles avant/pendant la tournée. Nous aurions aimé avoir 2-3 témoignages au total, mais n'en avons reçu aucun pour le moment.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Merci pour votre retour et bonne fin d'après-midi!

Sarah Watine | Conseillère en affaires internationales

Direction des relations canadiennes et internationales
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-1259, poste 3207
sarah.watine@education.gouv.qc.ca

Devez-vous
vraiment imprimer ce courriel?



De : Sarah Watine
Envoyé : 16 octobre 2019 16:02
Cc : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>
Objet : SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE

Bonjour à tous,

Nous vous remercions encore une fois d'avoir répondu présents à la prochaine tournée des établissements québécois en Belgique.

Suite au courriel de ma collègue Delphine, voici le programme préliminaire de la tournée (des modifications pourraient survenir, auquel cas vous en seriez avisés). À noter qu'un plan d'urgence suivra également.

PVI, concernant la livraison de votre matériel promotionnel en Belgique, celui-ci pourra être envoyé à la Délégation générale du Québec à Bruxelles. La livraison doit tenir compte de leurs heures d'ouverture dans la mesure du possible (9h à 12h30 et 14h à 17h30). Les boîtes peuvent être envoyées dès maintenant à l'attention de Mme Catherine Mussely à l'adresse suivante :

32 rue du Châtelain
1050 Bruxelles
Belgique

Au besoin, le no de téléphone général de la délégation est le suivant : +32 (0)2 512 0036

Par ailleurs, voici deux demandes pour lesquelles nous attendrons votre retour :

- 1- En coordination avec l'agence belge de relations publiques avec qui nous travaillons, nous aimerions recenser des vidéos de jeunes belges au Québec pour témoigner de leur expérience. Auriez-vous par hasard de telles vidéos au sein de votre établissement? Si oui, pourriez-vous nous les transmettre, ou nous envoyer les liens, afin qu'elles puissent servir d'outil promotionnel avant/pendant la tournée?
- 2- Dans une démarche d'assurer la promotion et le rayonnement de chacun des établissements présents, nous aimerions savoir si votre établissement souhaite mettre de l'avant certains créneaux d'excellence, autant pour le placement média que dans les différentes activités de presse. Si oui, merci de nous les confirmer par courriel. Le cas contraire, nous pourrions reprendre les créneaux d'excellence déjà transmis au ministère par le passé.

Nous restons disponibles pour toute question.

Bonne fin de journée et au plaisir!

Sarah Watine | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-1259, poste 3207
sarah.watine@education.gouv.qc.ca

Devez-vous **vraiment imprimer ce courriel?** 

De : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>

Date : mardi 23 juillet 2019 à 09:20

À : Delphine Ouedraogo <Delphine.Ouedraogo@education.gouv.qc.ca>

Cc : Rachel Isabelle Aquino <Rachel-Isabelle.Aquino@education.gouv.qc.ca>

Objet : SIEP Bruxelles et Étudier au Québec à Namur- Mission BELGIQUE



Bonjour,

J'espère que vous allez tous bien.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est heureux de vous informer qu'il sera présent au SIEP Bruxelles du 22 au 23 novembre 2019.

Comme l'année dernière, le MEES va réserver un espace plus grand, afin de regrouper l'ensemble des établissements québécois sous une même bannière pour une meilleure visibilité.

Un événement sur mesure *Étudier au Québec* sera organisé le 20 novembre 2019 à Namur.

Afin de prévoir adéquatement les besoins en matériel et en espaces, nous souhaiterions connaître l'intérêt de votre établissement à participer au salon SIEP Bruxelles et \ou à l'événement *Étudier au Québec* de Namur. Une réponse de votre part est attendue **d'ici le 13 septembre 2019.**

Ne pas oublier de nous fournir les noms du ou des représentants de votre établissement qui seront présents ainsi que leurs coordonnées.

Il est aussi important de préciser dans vos réponses si vous comptez participer aux deux (2) événements ou seulement à un (1) et lequel ?

Le programme détaillé de la mission suivra. Les communications subséquentes ne seront envoyées qu'à ceux ayant confirmé leur participation.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question concernant les deux (2) événements.

Cordialement,

Delphine Ouedraogo | Conseillère en affaires internationales
Direction des relations canadiennes et internationales

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 26^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5
Tél : 418 644-1259, poste 3264 Téléc : 418 646-9170
delphine.ouedraogo@education.gouv.qc.ca | <http://www.education.gouv.qc.ca>

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement !

AVIS IMPORTANT.

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.

***ATTENTION : L'émetteur de ce courriel est externe à l'Université Laval.**

Évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de transmettre des informations si vous ne connaissez pas l'expéditeur du courriel. En cas de doute, contactez l'équipe de soutien informatique de votre unité ou hameconnage@ulaval.ca.

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

42. La demande d'accès à un document doit, pour être recevable, être suffisamment précise pour permettre de le trouver.

Lorsque la demande n'est pas suffisamment précise ou lorsqu'une personne le requiert, le responsable doit prêter assistance pour identifier le document susceptible de contenir les renseignements recherchés.

1982, c. 30, a. 42; 2006, c. 22, a. 23.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

56. Le nom d'une personne physique n'est pas un renseignement personnel, sauf lorsqu'il est mentionné avec un autre renseignement la concernant ou lorsque sa seule mention révélerait un renseignement personnel concernant cette personne.

1982, c. 30, a. 56; 2006, c. 22, a. 110.

59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° (*paragraphe abrogé*);

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

1982, c. 30, a. 59; 1983, c. 38, a. 55; 1984, c. 27, a. 1; 1985, c. 30, a. 5; 1987, c. 68, a. 5; 1990, c. 57, a. 13; 2006, c. 22, a. 32; 2005, c. 34, a. 37.

75, c. 6, a. 9.

137.1. La Commission peut autoriser un organisme public à ne pas tenir compte de demandes manifestement abusives par leur nombre, leur caractère répétitif ou leur caractère systématique ou d'une demande dont le traitement serait susceptible de nuire sérieusement aux activités de l'organisme.

Il en est de même lorsque, de l'avis de la Commission, ces demandes ne sont pas conformes à l'objet des dispositions de la présente loi sur la protection des renseignements personnels.

2006, c. 22, a. 92

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).